

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mme ARIANE ÉMOND, présidente de la consultation  
Mme JUDY GOLD, commissaire  
M. DENIS LECLERC, commissaire  
Mme SORAYA BOUCETTA, analyste  
M. MARC-ANDRÉ LAPOINTE, analyste

**ITINÉRANCE ET COHABITATION SOCIALE**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 7**

---

Séance tenue le 26 février 2025, 19 h  
Casa d'Italia  
505, rue Jean-Talon Est  
Montréal (Qc) H2R 1T6

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 26 FÉVRIER 2025

**MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION**, Mme Ariane Émond ..... 1

**PRÉSENTATIONS DES MÉMOIRES ET OPINIONS :**

Mme Anne-Céline Genevois, La Société Elizabeth Fry du Québec ..... 3

Mme Koralie, citoyenne..... 15

Mme Micheline Ciarlo et M. Francisco Quiazua, Mouvement ATD Quart Monde ..... 33

Mme Sophie Gagnon et Mme Marie-Pier Gagné, L'Anonyme ..... 46

Mme Sonia Blank, Architecture Sans Frontières Québec..... 60

M. Éric Groleau, Collectif Refus Local ..... 71

M. Léandre Plouffe, Comité BAILS ..... 83

Mme Carolyne Grimard, Université de Montréal – École de travail social ..... 93

**MOT DE LA FIN** ..... 110

**AJOURNEMENT**

**SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2025**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION**

5 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir et bienvenue à cette séance d'audition des opinions réalisée dans le cadre de la consultation publique sur l'itinérance et la cohabitation sociale

10 La séance va se dérouler en français. Toutefois, les personnes qui voudraient s'exprimer en anglais pourront le faire. This session will be conducted in French. But if you wish to address the commissioners in English, you're welcome to do so.

15 Je me présente, Ariane Émond, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. Monsieur Philippe Bourke, président de l'Office, m'a confié la présidence de cette consultation. Je suis accompagnée par la commissaire Judy Gold.

**Mme JUDY GOLD :**

20 Bonsoir.

**LA PRÉSIDENTE :**

25 Et le commissaire Denis Leclerc.

**M. DENIS LECLERC :**

30 Bonsoir.

**LA PRÉSIDENTE :**

35 Nous sommes appuyés dans nos travaux par nos analystes Soraya Boucetta et Marc-André Lapointe.

40 Au nom de mes collègues et de l'Office, je vous remercie de l'intérêt que vous portez à cette consultation, à nos travaux, et depuis le début. Nous avons débuté l'audition des opinions la semaine dernière, pendant trois jours au Centre St-Pierre, nous sommes allés au Centre culturel Georges-Vanier pour deux séances. Et ce soir, nous allons écouter les dernières personnes qui veulent nous présenter leurs opinions à la Casa d'Italia.

45 La consultation s'est aussi déplacée dans quatre ressources qui offrent des services aux personnes les plus vulnérables pour recueillir des opinions, justement, des personnes qui ont l'expérience des situations d'itinérance. Plusieurs dizaines de personnes ont été rencontrées.

50 Un total de 55 citoyens et représentants de divers groupes ont manifesté le désir de présenter oralement leurs opinions devant nous. Et jusqu'ici, plus d'une cinquantaine d'opinions ont été également recueillies par le biais de questionnaires sur notre site internet. Des interceptions sur le terrain dans une quinzaine de lieux publics dans différents quartiers de la Ville nous ont permis d'aborder plus de 250 personnes, et nous allons recueillir encore des opinions jusqu'au 28 février.

55 Cela s'ajoute à l'ensemble des activités réalisées dans la phase de préconsultation. Plusieurs discussions sous forme d'ateliers lors de conversations citoyennes, des activités de médiation culturelle, une cinquantaine de rencontres avec des organisations de tous horizons pour mieux comprendre les enjeux liés à l'itinérance à Montréal. Un grand merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de participer à cette consultation et aussi qui ont pris le temps de nous rencontrer au cours des derniers mois.

60 Alors, voyons maintenant le déroulement de cette séance. Nous allons entendre plusieurs présentations ce soir. Nous prendrons une pause d'une quinzaine de minutes à mi-parcours sans doute. Chaque intervenant dispose de 10 minutes pour exposer son opinion, après quoi, nous avons 10 minutes pour échanger avec cette personne.

65

La séance est webdiffusée en direct et sera également disponible en différé dès demain sur le site de l'OPCM à l'adresse que vous voyez à l'écran. Et les transcriptions des présentations seront également mises en ligne dans les jours qui suivront.

70

Et si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les interventions, les représentants du Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal pourront utiliser leur droit de rectification dès la fin de cette séance ou sinon par écrit dans les 48 heures. Les rectifications seront disponibles sur le site de l'Office à la page de la consultation sur l'itinérance.

75

À la suite des séances d'audition des opinions, les commissaires vont procéder à l'analyse de l'information soumise. Ils feront un rapport et formuleront des recommandations. Et c'est le président de l'Office de consultation qui va soumettre le rapport à la mairesse de la Ville de Montréal, un rapport qui sera rendu public deux semaines plus tard, quelque part au printemps.

## PRÉSENTATIONS DES MÉMOIRES ET OPINIONS

80

---

**Mme ANNE-CÉLINE GENEVOIS**  
**La Société Elizabeth Fry du Québec**

---

85

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, sans plus tarder, nous allons recevoir notre premier invité ce soir. Il s'agit de madame Anne-Céline Genevois de la Société Elizabeth Fry du Québec. Bonsoir, Madame Genevois.

90

**Mme ANNE-CÉLINE GENEVOIS :**

Bonsoir.

95

**LA PRÉSIDENTE :**

100 Alors, nous n'avons pas lu votre mémoire, enfin, ce que vous, vous allez nous présenter ce soir, mais nous avons entendu deux reportages audio, deux entrevues audio que vous nous avez fait parvenir cet après-midi, qui étaient très percutantes. Alors, on vous écoute, vous avez 10 minutes.

**Mme ANNE-CÉLINE GENEVOIS :**

105 Merci beaucoup. Donc, je m'appelle Anne-Céline Genevois, je suis directrice générale adjointe de la Société Elizabeth Fry du Québec. L'objectif de ma présentation aujourd'hui, c'est de vous faire connaître, en fait, les femmes avec lesquelles on travaille, aussi vous partager les enjeux qu'elles vivent, et je pense que c'est en se connaissant mieux qu'on va mieux cohabiter.

110 Donc, je commence. La Société Elizabeth Fry, c'est un organisme communautaire qui existe depuis 40 ans. Donc, notre mission, c'est de venir en aide à des femmes et aux personnes de diverses identités de genre qui ont des démêlés avec la justice, qui en ont déjà eu ou qui risquent d'en avoir. On veille au respect du droit des femmes ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de détention. Donc, on a trois points de service : à Montréal, à Québec et à Gatineau.

115 On est un organisme qui offrons du service direct aux femmes. Donc, on opère des maisons de transition, des programmes psychosociaux en prison et en communauté, on a du suivi communautaire, des programmes de mesures de rechange et on développe des projets en fonction des besoins des femmes. On est aussi un organisme qui est sensible, en fait, à la défense de droits. On travaille conjointement avec l'Association canadienne des Sociétés Elisabeth Fry depuis plusieurs années, et ça teinte beaucoup nos approches d'intervention.

120 On est un organisme qui offrons du service direct aux femmes. Donc, on opère des maisons de transition, des programmes psychosociaux en prison et en communauté, on a du suivi communautaire, des programmes de mesures de rechange et on développe des projets en fonction des besoins des femmes. On est aussi un organisme qui est sensible, en fait, à la défense de droits. On travaille conjointement avec l'Association canadienne des Sociétés Elisabeth Fry depuis plusieurs années, et ça teinte beaucoup nos approches d'intervention.

125 Donc, la judiciarisation au féminin. Donc, les femmes, c'est une minorité dans le système pénal. Ça a des conséquences. Donc, je vais vous présenter quelques chiffres. Donc, c'est 7 % des personnes incarcérées au Canada, elles représentent. Au provincial, au Québec, on parle de 10 %, en fait, des personnes incarcérées. Il y a une surreprésentation des femmes inuit et autochtones.

Donc, c'est 50 % des femmes en détention au fédéral qui sont autochtones alors qu'elles représentent seulement 4 % de la population au Canada. Ces chiffres sont alarmants.

130

Je vous invite à lire la recherche qui s'appelle *(Re)connaître l'expérience des femmes autochtones en prison provinciale au Québec : Vers une guérison collective*, qui a été portée par la chercheur Felice Yuen, pour avoir plus d'informations là-dessus.

135

Donc, le système pénal, à la base, il est conçu par les hommes. Il y a un manque de service qui est adapté aux femmes. Donc, on peut relever des facteurs de vulnérabilités chez les femmes judiciairisées. Les femmes sont diverses et variées, bien entendu, mais beaucoup ont vécu des violences conjugales, des abus sexuels, de l'exploitation. Elles souffrent... Elles peuvent souffrir de problématiques de santé mentale, de problématiques de santé en général qui se voient sur leur corps. Elles ont besoin de soins et elles ont besoin d'amour aussi. Elles ont des parcours de vie qui sont marqués par des traumatismes répétés, des traumatismes qui peuvent avoir été affectés pendant l'enfance, des enfances difficiles, des ruptures familiales, une pauvreté intergénérationnelle. L'incarcération, elle aggrave ces blessures, elle les isole davantage et elle limite l'accès aux soins et au soutien social, et ça crée de la stigmatisation.

140

145

Les femmes, elles sont aussi des mères. La maternité et l'incarcération, ça présente de nombreux défis. Aussi, le fait qu'elles soient minoritaires dans le système pénal, ça fait qu'elles sont incarcérées loin de leur famille. Donc, elles vivent de l'isolement. Et les femmes en général reçoivent peu de visites en prison.

150

Il y a aussi de la discrimination de genre dans le système judiciaire. Donc, elles sont jugées plus sévèrement en raison du fait d'être des femmes. On attend moins les femmes sur la criminalité. Et les enjeux sont vraiment complexes pour des personnes de diverses identités de genre également. Les structures sont inadaptées. Les établissements de détention sont trop sécuritaires pour les femmes alors que des alternatives pourraient être fortement envisagées, comme des alternatives à l'incarcération, les maisons de transition, de la justice réparatrice, *et cætera*.

155

Il faut aussi reconnaître plus globalement que nos structures, nos structures sociales, peuvent être des déclencheurs et réactiver des traumatismes. Donc, je vais faire une corrélation entre la pauvreté

160 et la judiciarisation. Donc, il y a un lien direct entre précarité économique et criminalisation chez les  
femmes. On le voit, on le voit sur le terrain, nous, en tant qu'organisme. La pauvreté, elle touche de  
plein fouet les femmes avec lesquelles on travaille, et ça peut les amener, ces situations de pauvreté,  
à faire des choix qui ne pas forcément légaux. On observe aussi sur la pauvreté économique  
165 différents types de pauvreté qui peuvent se rajouter, donc on parle de pauvreté éducative, culturelle,  
sociale. Ça a créé des impacts sur leur vie et aussi sur leur parcours judiciaire.

Ces femmes, elles, viennent de milieux sociaux défavorisés. Et la conséquence de la prison,  
c'est qu'elle engendre de la pauvreté, elle engendre aussi de l'itinérance. On voit aussi – vous l'avez  
déjà entendu dans la commission – de l'itinérance invisible qui touche particulièrement les femmes.  
170 Donc, l'incarcération, elle aggrave les conditions de vie après la détention. Il y a des problèmes  
financiers qui sont amplifiés. Donc, on observe des dettes, des pertes du logement, de l'isolement,  
de la stigmatisation, une précarisation accrue.

Donc, comme organisme communautaire, bien, qu'est-ce qu'on fait? Je vous avoue que la  
175 crise actuelle, on la voit de plein fouet sur les femmes avec qui on travaille. Elles sont très désaffiliées  
et ça nous a nécessité, en fait, de s'adapter. On a révisé nos approches d'intervention. On a  
notamment créé récemment, donc depuis 2021, un programme d'accompagnement pour éviter, en  
fait, l'itinérance pour ces femmes. Donc, c'est un projet qui fait le pont de la détention à la  
communauté. On soutient ces femmes-là, et il y a deux intervenantes qui travaillent à Montréal et à  
180 Québec pour les accompagner. On essaie aussi de former nos équipes, de former davantage nos  
équipes aux approches sensibles aux traumatismes.

On est un organisme qui travaille en réinsertion sociale et on y croit à la réintégration sociale.  
On croit en la seconde chance. Et il y a des obstacles majeurs à cette réintégration sociale des  
185 femmes. Donc, déjà, vous l'avez entendu pendant la commission, c'est sûr que le prix exponentiel  
des logements au Québec, c'est un réel problème. Si déjà, en fait, des personnes qui n'ont pas  
nécessairement de grandes difficultés ont des problèmes pour se loger, les personnes  
vulnérabilisées en subissent les conséquences de manière encore plus violente. Et les femmes sont  
touchées, on le voit, et elles sont vulnérables davantage et elles sont encore plus à risque de vivre  
190 de la violence, de l'exploitation, *et cætera*. C'est ce qu'on appelait aussi le phénomène de l'itinérance  
cachée qui peut produire ce genre de choses.

195

La stigmatisation des femmes judiciairisées, ça limite aussi leur accès au logement. Il y a des manques de logements adaptés. L'incarcération, elle aggrave la précarité sociale plutôt que de la résoudre, alors que les efforts que je vois tous les jours où je travaille, les efforts que font ces femmes pour se réinsérer dans la société, c'est vraiment beau à voir. Elles ont une grande capacité de changement. C'est vraiment énorme. Changer, ça prend du courage. Et pourtant, on observe quand même un manque de soutien dans la communauté. Et nous pensons qu'il y a une responsabilité sociale à prendre, en fait, à ce moment-là et il faut les soutenir, il faut les accompagner.

200

Donc, des constats et des solutions, bien, on constate que la prison, elle dissimule les problèmes de pauvreté et d'itinérance plutôt que de les résoudre. La prison, elle devient un bout de ligne en raison du manque d'investissements dans la prévention de la pauvreté. Le filet social est troué, les personnes se retrouvent en prison, et en plus, on judiciairise la pauvreté.

205

Il y a besoin d'approches préventives et non punitives. Pourquoi les approches punitives ne fonctionnent pas? Les traumatismes non traités entraînent des comportements de survie : addiction, repli social, comportement à risque. Les femmes incarcérées, elles ont souvent des antécédents de violence systémique et violences conjugales, de l'exploitation, de l'abus institutionnel. La prison, elle renforce ces cycles de précarité. L'importance des alternatives qui prennent en compte les traumatismes seraient la solution. Il y a besoin de créer des lieux sécuritaires où les femmes peuvent se reconstruire. Il faut soutenir l'autonomie plutôt que punir. Accéder à des logements supervisés, de la justice réparatrice, des programmes de réinsertion adaptés. Il faut aussi soutenir et former les intervenants à la prise en charge des traumatismes.

210

215

Le rôle que la société pourrait jouer dans la marginalisation des femmes en précarité, c'est déjà arrêter de criminaliser la pauvreté, arrêter de criminaliser la survie, comme le vol de nécessités. Il faut recoudre ensemble notre filet social qui est troué parce que le manque de filet social et de services adaptés entraîne pour les femmes et les personnes les plus démunies des cycles de violence et d'itinérance.

220

Donc, le rôle de la Ville, peut-être – et peut-être qu'elle peut être source d'inspiration pour d'autres municipalités –, ça serait d'élaborer une stratégie municipale contre l'itinérance et contre la pauvreté, supporter, valoriser et connaître son milieu communautaire à Montréal. Il y a tellement

225 d'expertises ici, on peut les valoriser. C'est soutenir le développement de projets de logements sociaux, favoriser l'émergence de nouveaux modèles d'hébergement, c'est prioriser l'utilisation des bâtiments vacants pour de l'hébergement en partenariat avec le milieu communautaire. C'est promouvoir des pratiques innovantes.

230 Pourquoi ne pas mettre sur pied une vraie politique municipale sensible aux traumatismes à l'échelle de la Ville? Sérieux, ça serait exceptionnel. Les politiques publiques doivent reconnaître les traumatismes comme des facteurs clés de la marginalisation, adapter les services en conséquence, et ma conclusion, ça serait de ne pas voir les femmes uniquement à travers leur prisme judiciaire, mais comme des personnes qui ont vécu des traumatismes, de la précarité, qui ont besoin de soutien et pas de punitions. Ça serait mettre en place des alternatives qui seraient centrées sur la reconstruction, 235 sur la dignité et sur l'accompagnement plutôt que sur l'exclusion, puis sur l'amour, en fait, tout simplement.

**LA PRÉSIDENTE :**

240 Eh bien, eh bien...

**Mme ANNE-CÉLINE GENEVOIS :**

245 Merci de m'avoir écoutée.

**LA PRÉSIDENTE :**

250 ... merci beaucoup, Madame Genevois. Vous avez fait un portrait très éloquent. J'ai très envie de vous entendre davantage sur ce que vous demandez à la Ville ou ce que vous proposez comme pacte social ambitieux à la Ville. C'est la première fois qu'on touche cette clientèle particulièrement vulnérable. On le sait dans les chiffres de dénombrement que les gens qui ont transité, qui ont eu des parcours stoppés par la prison se retrouvent souvent en situation d'itinérance. Moi, je ne savais pas qu'il pouvait y avoir un nombre important de femmes qui avaient fait ça.

255 Mais j'aimerais vous entendre sur ce que vous proposez comme stratégie contre l'itinérance, pour stopper l'itinérance et la pauvreté. La Ville fait déjà des choses, évidemment.

**Mme ANNE-CÉLINE GENEVOIS :**

260 Ah, je n'en doute pas.

**LA PRÉSIDENTE :**

Et une vraie politique contre le trauma, parlez-nous de ça.

265

**Mme ANNE-CÉLINE GENEVOIS :**

270 Bien, il y aurait tellement d'experts sur le trauma qui voudraient parler avec la Ville, je pense, pour mettre en place ça. Donc, une approche sensible aux traumas, ce n'est pas si compliqué. Déjà, c'est créer des conditions pour que les gens, ils puissent se relever au lieu de les enfoncer encore plus. Donc, le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations, en fait, a déjà travaillé là-dessus. Il y a beaucoup de recherches qui ont été faites. Donc, je vous invite, en fait, à travailler peut-être avec eux ou...

275 Il y a aussi une conférence qui est très intéressante, qui parle des approches sensibles aux traumas et des perspectives critiques qui a été organisée par le CREMIS, donc qui est disponible sur leur site internet, et il y a... j'aime bien, il y a un sociologue qui dit que l'approche... Ce n'est pas... Il ne se présente pas comme un spécialiste, justement, du trauma ou des approches sensibles aux traumas, mais il dit : « Moi, la première fois que j'ai rencontré ce genre d'enjeux, je me suis dit : "bah, enfin, en même temps, c'est quoi ce qui... C'est tout simplement être gentil et bienveillant. " »  
280 Bien, c'est peut-être aussi ça, il faut peut-être remettre sur la table, en fait, ça, être gentil et bienveillant.

285 Parce qu'on le voit, en fait, dans des contextes sociaux où la crise nous empiète. Si déjà, en fait, même des personnes de classe moyenne ont de la difficulté à se loger, bien, les plus démunis en auront encore plus. Donc, je pense que là, dans le cadre... dans un contexte de municipalité,

290 dans un contexte de politique aussi gouvernementale, on doit soutenir les plus démunis, en fait. Donc, il y a quand même déjà un filet, il y a quand même des organismes communautaires qui sont présents sur le terrain. Donc, peut-être que la Ville peut davantage les supporter, les faire connaître, faire des croisements, s'entremêler, et puis après, bien, construire une politique. Là, moi, je ne suis pas politicienne. Pas encore, en tout cas.

**LA PRÉSIDENTE :**

295 Très bien. Est-ce que vous avez une question, chère Judy?

**Mme JUDY GOLD :**

300 Oui, oui, j'ai d'abord un commentaire. D'abord, merci pour le témoignage qui sera déposé sur le site de la commission. Ce qui m'a frappée, c'est que c'était un témoignage sur, vraiment, l'appauvrissement systémique des femmes qui sortent de prison et qui, par conséquent, retrouvent en situation d'itinérance. Et j'étais particulièrement touchée quand la femme qui témoigne, quand elle dit : « Après avoir payé pour son crime, la punition la suit comme un boulet. » Alors, je voulais juste faire ce commentaire. J'encourage tout le monde d'écouter les témoignages.

305 Parlez-nous un peu plus sur l'itinérance cachée, spécifiquement en ce qui concerne les femmes qui sortent d'une incarcération.

**Mme ANNE-CÉLINE GENEVOIS :**

310 Les femmes... Bien, c'est très éloquent dans le témoignage...

**Mme JUDY GOLD :**

315 Oui.

**Mme ANNE-CÉLINE GENEVOIS :**

320

... qu'on laisse. En fait, c'est une femme qui a vécu de la prison puis elle a gardé son logement. Et elle s'est dit qu'elle allait pouvoir le récupérer, mais finalement, bien, le temps que le système passe, le temps passe, *et cætera*, donc elle a perdu son logement. Et une dette s'est accumulée. Et donc, bien, elle s'est retrouvée dans une situation en sortie de prison, elle est venue en maison de transition. Donc, on offre des systèmes de maisons de transition. C'est quand même aussi une exception au Québec, donc c'est très, très intéressant, mais tout le monde ne va pas en maison de transition, malheureusement.

325

**LA PRÉSIDENTE :**

330

Il y a combien de places?

**Mme ANNE-CÉLINE GENEVOIS :**

335

Il y a une... On accueille à peu près 30 femmes à Montréal et une vingtaine à Québec.

**LA PRÉSIDENTE :**

340

O.K.

**Mme ANNE-CÉLINE GENEVOIS :**

345

Mais ça fait partie d'une démarche, venir en maison de transition. Donc, ça prend comme un peu de temps, c'est inscrit, et puis il faut être volontaire aussi. Donc, il y a comme un... Il y a différentes choses. Et il y a aussi le système, il y a des femmes qui sortent plus vite, donc qui sont sentencées dans des courtes sentences, donc qui ne vont pas nécessairement avoir le temps que le système, en fait, les amène vers la maison de transition, par exemple.

350

Mais pour revenir à cette femme, donc son témoignage est vraiment éloquent parce qu'elle dit qu'elle a... qu'en sortant, elle est venue, donc, en maison de transition. Donc, c'est un moment où

355 on se dépose, la maison de transition. C'est un moment où on a un toit, où on a une équipe qui peut nous accompagner, qui peut nous aider, nous aider à préparer notre réinsertion. Parce que souvent, en fait, quand on parle du choc de l'incarcération, bien, après, on est contents, on sort, mais, en fait, il y a le choc de la sortie de prison. Et à ce moment-là, en fait, il y a tout ce qu'on avait laissé derrière nous qu'il faut continuer de régler, et peut-être que les problèmes se sont accumulés. Comme cette femme où, en fait, elle a perdu son logement.

360 Et là, dans ce contexte-là, elle est arrivée en maison de transition et elle n'avait pas vraiment mis de mots sur le fait que... Elle a bien vu qu'elle a perdu son logement, mais c'est en travaillant avec l'équipe, on lui a parlé de situations d'itinérance, d'itinérance cachée. Enfin, on a eu des discussions même informelles. Et elle était vraiment très choquée et surprise de se dire : « Ah, moi, je vis une situation d'itinérance cachée, et, en effet, si je n'étais pas là, je n'aurais pas d'endroit où aller et je me retrouverais peut-être... » Bien, elle a encore un filet, un réseau social, cette femme-là, ce qui n'est pas le cas de toutes les femmes avec lesquelles on travaille, même de la majorité.  
365 Donc, quand vous vous retrouvez isolée, sans soutien, sans famille, bien, l'itinérance cachée, ça va se résumer, peut-être, d'aller chez des amies; c'est peut-être aussi, s'il y a des enjeux de consommation, ça va peut-être (inaudible). Puis là, ça peut être le cercle vicieux.

370 Donc, dans ce contexte-là, c'est sûr que les femmes sont très à risque. Et on le voit aussi, elles ont... bien, elles ont honte, en fait, tout simplement. Donc, des fois, ce n'est pas facile de demander de l'aide et de reconnaître qu'on a besoin d'aider. Puis vers qui on se tourne? Pour l'instant...

**LA PRÉSIDENTE :**

375 Denis, est-ce que tu as une question?

**M. DENIS LECLERC :**

380 Oui. Bien, ma question va en continuité de ce que vous venez de présenter, donc la question de la transition de cette dame ou de ces dames en sortie de prison, puis là, de trouver... de se redéposer, comme vous dites. On sait que l'itinérance, un des grands facteurs d'itinérance, c'est la

question du logement, évidemment, mais plusieurs personnes perdent leur logement, puis la difficulté de retrouver une alternative ou un autre logement. Il y a des gens qui sont évincés. Bon, s'ils sont évincés, c'est qu'ils n'avaient pas les moyens. Donc, c'est très complexe de trouver un logement.

Vous semblez dire également que dans le cas d'une dame qui a un passé de judiciarisation, ces démarches-là pour retrouver un logement sont encore plus grandes. Il y a nécessairement le casier judiciaire, probablement, mais est-ce qu'il y a d'autres éléments qui vont caractériser ces femmes-là puis qui vont faire en sorte que leur retour vers le logement est encore plus grand, puis, par le fait même, leur risque d'être en situation d'itinérance de façon prolongée augmente?

**Mme ANNE-CÉLINE GENEVOIS :**

Bien, déjà, oui, c'est... En fait, se loger présentement à Montréal, c'est cher, c'est très cher. Donc, et après, si on veut aller vers des ressources d'hébergement ou du logement abordable ou des subventions en loyer, il y a une technicalité, en fait, qui est liée à tout ça. Donc, maintenant, il y a des intervenants qui se spécialisent dans comment ça marche, le logement social. Et même nous, on a développé, en fait, un peu cette expertise-là, et je vous dirais qu'on n'est encore pas des experts à 100 %. Donc, on est en train de dédier une intervenante à uniquement faire ça. On est en train de réviser nos pratiques en maison de transition parce que nous aussi, on est en hébergement transitoire.

Mais une fois qu'elles sortent, elles vont où? Donc, comment on travaille la préparation de la sortie de la personne dans la réintégration sociale? Donc, il faut les accompagner. On parle de personnes qui ont vraiment des besoins importants. Donc, c'est... des démarches qui nous paraissent très simples dans la vie de tous les jours pour nous peuvent être compliquées pour certaines personnes. Mais pour... Même pas pour des raisons de santé mentale importantes, tout simplement parce qu'on est submergé par le problème.

Quand on a commencé à s'endetter, comme la personne qui témoigne dans le cadre de la commission, cette personne-là est très organisée ou *et cætera*, mais quand on voit qu'on a cumulé tant de dettes, comment on peut faire pour lever la tête de l'eau? Donc, c'est là qu'une équipe peut

415 vous aider, c'est là que les intervenants rentrent en question, c'est là que les organisations et le tissu  
communautaire qui est présent à Montréal travaillent d'arrache-pied pour faire ça. Mais on est  
confrontés à la misère à tous les jours, donc heureusement qu'on peut les voir aussi rêver.

**LA PRÉSIDENTE :**

420 On va être obligés de s'arrêter, mais je retiens cette idée adressée à la société – parce que  
nous, on va déposer un mémoire à la Ville. Elle n'a pas beaucoup d'options sur les conditions de  
détention. Mais cette idée qu'on judiciaire la pauvreté des femmes, qu'on la criminalise et qu'on les  
retire en créant des conditions qui vont les faire tomber dans une situation d'itinérance, c'est vraiment  
425 objet de réflexion sociale, absolument.

**Mme ANNE-CÉLINE GENEVOIS :**

Et donner de l'amour, vraiment. Les citoyens, ils peuvent donner de l'amour, tout simplement.  
430 Alors, on a besoin d'amour dans la société.

**LA PRÉSIDENTE :**

Absolument. Merci beaucoup...

435

**Mme ANNE-CÉLINE GENEVOIS :**

Merci à vous.

440 **LA PRÉSIDENTE :**

... de votre intervention. Nous allons prendre une pause et vous revenir avec une autre  
intervention.

445

---

**Mme KORALIE**  
**Citoyenne**

---

450

**LA PRÉSIDENTE :**

455

Bonsoir, Koralie.

**Mme KORALIE :**

460

Allô.

**LA PRÉSIDENTE :**

465

Ça va bien?

**Mme KORALIE :**

470

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, on peut dire qu'on a eu la chance de te rencontrer en préconsultation, et que... Là, je te tutoie, est-ce que ça te va?

475

**Mme KORALIE :**

Bien oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

480

Et que tu avais manifesté le désir de revenir devant nous pour nous parler de deux ou trois choses, et je sais que tu les as préparées. Alors, je... on a un 10 minutes.

**Mme KORALIE :**

485

O.K.

**LA PRÉSIDENTE :**

490

Alors, je t'invite à peut-être nous parler de ton premier point. Et tu aimerais qu'on échange après le premier point, c'est ça?

**Mme KORALIE :**

495

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

500

O.K., vas-y. Parle bien fort.

**Mme KORALIE :**

505

Dans le fond, je voulais surtout parler à quel point ça serait important d'avoir des règles ou comme des procédures par rapport aux campements, vraiment, pour comme essayer d'éviter les démantèlements, en fait, d'éviter les... qu'il n'y en ait juste pas. Ça serait vraiment important, je pense. C'est tellement... Ça fait juste empirer le problème puis le déplacer ailleurs pour qu'on n'ait pas plus de solutions pour le régler vu que c'est comme vraiment... c'est vraiment problématique, puis je pense que c'est une des choses qui est le plus dures quand tu es sans logement, c'est constamment de chercher où est-ce que tu vas dormir. Si tu as un endroit, au moins, c'est plus simple

510 de pouvoir commencer à essayer de chercher où est-ce que tu vas manger, où est-ce que tu vas  
pouvoir faire tes démarches, avec quelles ressources, *et cætera*. C'est mon premier point.

**LA PRÉSIDENTE :**

515 Le point que tu voulais aborder avec nous absolument, un moratoire sur les campements?

**Mme KORALIE :**

Oui.

520

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Parce qu'il y a trop de traumatismes liés aux démantèlements?

525 **Mme KORALIE :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

530

O.K. Et je vais juste demander à mes collègues s'ils ont quelque chose à échanger avec toi.

**M. DENIS LECLERC :**

535 Bonjour, Koralie. Tu ajoutais justement que, dans le fond, on sait que les campements, ce n'est  
jamais une situation facile pour les gens qui sont là, mais ce que tu disais, c'est : au moins, ça donne  
une place pour se déposer pour faire ses autres démarches, savoir où manger, et tout ça. Quand tu  
ajoutes le coucher, ça complique les choses. C'est un peu ça que tu nous expliques?

540

**Mme KORALIE :**

545 Oui. Bien, c'est sûr que, dans le fond, comme personnellement, j'ai... pour avoir vécu les deux, en campement ou avec pas de tente du tout puis comme dormir dans le parc ou...

**LA PRÉSIDENTE :**

550 À la belle étoile, comme on dit?

**Mme KORALIE :**

555 Oui, vraiment. C'est... À quelque part, c'est parce que ça amène un sens de... comme de... tu te sens utile. Il y a tout le temps comme quelque chose à... C'est le sens de communauté, en fait. D'être avec des gens, comme déjà là, tu n'es pas isolée, tu as plus tendance à vouloir faire activement quelque chose pour comme t'aider. C'est mieux que d'être toute seule dans sa tête toute la journée à tourner en rond un peu. Puis les campements, ça vient juste... Les démantèlements, c'est-à-dire, ça vient juste arracher tout ça, qui est la seule stabilité qu'on a, en fait.

560 **Mme JUDY GOLD :**

C'est ça. Si je comprends bien, on démantèle un campement, on démantèle une communauté. C'est un peu ça ce que vous nous dites?

565 **Mme KORALIE :**

570 Oui, quand même. Puis après, c'est... admettons, quand il y a un démantèlement, aussi, les intervenants, les travailleurs de rue, si, admettons... Ce n'est pas tout le monde qui ont des téléphones cellulaires. Si tu avais... Même si tu avais écrit sur un papier dans tes choses, bien, ils vont être jetés si tu n'as pas eu le temps de le ramasser. Ça fait que ça te fait perdre ton intervenant, ça fait qu'il faut que tu recommences tes démarches en plus ailleurs. Il faut... Puis souvent aussi – ça, c'est un autre de mes points, d'abord –, mais c'est les critères... En tout cas, il faut... dans les ressources, il faut que tu aies... Comment je peux dire ça? Excuse-moi.

**LA PRÉSIDENTE :**

575

Ça, c'est ton deuxième...

**Mme KORALIE :**

580

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

585

... point? Tu voudrais nous parler des conditions d'accueil ou...

**Mme KORALIE :**

Oui.

590

**LA PRÉSIDENTE :**

... dans les ressources, c'est ça?

**Mme KORALIE :**

595

Oui, oui, c'est ça, excuse-moi. C'est, admettons, si tu veux avoir à parler à un intervenant pour, admettons, avoir... commencer ton processus pour ta carte d'assurance maladie, bien, il faut que tu dormes là-bas, il faut que tu ailles dans leur centre, il faut que tu puisses dormir là-bas pendant un laps. Puis pour dormir là-bas, bien, il ne faut pas que tu aies d'animaux, il ne faut pas que tu consommes ou que tu sois en état de consommation quelconque, puis il y a comme encore le groupe d'âge, c'est mixte hommes/femmes.

600

Mais il y a plein... Ça dépend pour chaque ressource, puis c'est normal, je pense, mais c'est juste... ça rend tout ça compliqué parce que tu viens de te faire expulser, tu as perdu toutes tes affaires, puis c'est comme, il faut que tu trouves une place où est-ce que tu peux aller déposer tout

605

610 ce que tu as, que tu as été capable de trouver, puis que ce soit proche d'une ressource puis que...  
C'est tellement des critères puis de comme... Après, je comprends que le monde, ils ne veulent pas  
retourner dans les ressources, justement. Puis quand qu'il y a des intervenants qui viennent qui  
sont... Ils ne veulent pas leur parler puis ils veulent... parce que c'est souvent synonyme de... pas  
de positif. Ce n'est pas associé à ça. C'est plate, mais c'est...

**LA PRÉSIDENTE :**

615 Ça alourdit?

**Mme KORALIE :**

Oui.

620 **LA PRÉSIDENTE :**

Au fond, ce que tu dis. Denis? Tu avais un troisième point. Si tu veux, on peut passer...

**M. DENIS LECLERC :**

625 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

630 ... au troisième point?

**M. DENIS LECLERC :**

635 Veux-tu y aller tout de suite...

**Mme KORALIE :**

640 Oui.

**M. DENIS LECLERC :**

645 ... sur le troisième point?

**Mme KORALIE :**

650 Dans le fond, c'est de... l'importance de comme... de centraliser les services, dans le fond, avoir... parce que c'est compliqué. Même si tu es dans une ressource pour dormir, après, il faut que tu ais dans... souvent dans une autre ressource pour manger, pour prendre ta douche, pour faire ton lavage. C'est souvent des endroits qui sont vraiment éloignés un des autres, puis ça va te prendre une journée, une bonne journée pour faire une ou deux de ces choses-là.

655 Puis après ça, pour faire une démarche, il faut que tu prennes rendez-vous. Il faut que... Si tu n'as pas de téléphone, encore là, ça, ça rend ça compliqué parce que c'est un intervenant d'une des ressources qui va pouvoir prendre le message pour toi ou pour te... ou s'il y a un rappel, en tout cas. C'est extrêmement long, puis malgré le processus simplifié pour, admettons, exemple, la carte d'assurance maladie, quand que tu as besoin de soins, après, tu es... tu n'en as quand même pas  
660 de carte, puis il faut que... Tu as un problème de santé, exemple, puis ça te nuit un peu, ça gruge ton énergie si tu ne peux pas aller te faire soigner, mais il faut quand même que tu subviennes à tes besoins de base pour pouvoir faire ces démarches-là. Ça rend tout ça impossible, dans le fond. C'est comme un *loop* infini bureaucratique qui n'amène nulle part un peu.

665 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, c'est pour ça que tu suggères comme troisième point – des fois, on appelle ça un guichet unique.

670

**Mme KORALIE :**

Oui.

675

**LA PRÉSIDENTE :**

S'il y avait un lieu où est-ce qu'était concentré un certain nombre de services sans que vous ayez, quand on n'a pas un toit ou un... à marcher la moitié de la ville pour faire deux choses dans ta journée?

680

**Mme KORALIE :**

Ou dans ta semaine.

685

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est épuisant?

690

**Mme KORALIE :**

Oui.

695

**M. DENIS LECLERC :**

Tu as fait référence à un intervenant, supposons, pour aider tout ça. Est-ce que les personnes qui sont soit en campement ou qui sont en situation d'itinérance, est-ce qu'il existe suffisamment d'aide pour des gens pour vous accompagner dans toutes les démarches que vous avez à faire ou vous vous retrouvez beaucoup tous seuls, puis c'est... puis le service est très sporadique? Comment ça se vit pour vous autres, toi?

700

**Mme KORALIE :**

705 Bien, personnellement, dans le dernier campement que... lequel j'ai été, on avait un  
intervenant qui venait nous voir. Puis sérieusement, c'était vraiment, vraiment *cool*. Moi, j'étais  
surprise. C'est vraiment un miracle, ces intervenants-là. C'est vraiment, vraiment nécessaire qu'il y  
en ait... qu'ils aient plus de soutien – je ne sais pas – de la Ville, du gouvernement. Il faut qu'il y en  
ait plus, des intervenants comme ça, parce qu'il desservait tellement un gros territoire puis il était  
710 tout seul. Il n'avait même pas d'auto. Il nous amenait à l'épicerie, il m'a... quand j'ai passée au feu,  
il m'a acheté du linge. On est... C'est...

**M. DENIS LECLERC :**

715 Est-ce que tu sais, Koralie, de qui relevait... Je ne demande pas son nom, mais est-ce qu'il  
relevait d'un organisme communautaire ou du CLSC ou... ?

**Mme KORALIE :**

720 Il travaillait avec l'organisme Plein Milieu.

**M. DENIS LECLERC :**

O.K.

725 **Mme KORALIE :**

730 Et je n'étais pas... Je ne connaissais même pas cette place-là. Il est juste apparu, genre, sur  
notre campement puis il était comme : « Bonjour. Voulez-vous des collations? » J'étais comme :  
« Oui. Bon matin. » Mais encore là, quand que, justement, après que j'aie passée au feu, j'ai perdu  
mon téléphone dans le feu puis je n'ai pas... je n'ai plus son numéro de téléphone,  
malheureusement. J'ai... Littéralement, il n'y a plus eu de contacts avec lui depuis que... depuis ça,  
puis c'est plate, justement, pour ma carte d'assurance maladie, les processus, il faut tout que je  
recommence encore.

**M. DENIS LECLERC :**

735

C'est intéressant, Koralie, parce que c'est la première fois qu'on nous soulignait... souligne l'avantage sous cet angle-là d'être dans un campement, c'est que tu as un chez-toi, tu as une place où les intervenants des différentes ressources peuvent te retrouver, puis où, toi, tu peux retrouver les différentes ressources. Ce n'est pas un enjeu qui a été soulevé souvent, en tout cas.

740

**Mme KORALIE :**

745

Puis aussi, je pense... C'est important de le mentionner, mais parce que dans les ressources, c'est sûr que c'est merveilleux d'avoir un endroit où est-ce que tu peux... Tu es à l'intérieur, tu as un toit puis... pour dormir dans un lit puis tout ça. Mais ça vient t'enlever, à quelque part, ton impression... ton sens d'autonomie puis de te sentir comme capable de... c'est comme ta vie... Tu n'as pas comme de vie privée un peu, c'est comme – je ne sais pas – ça fait comme trop comme un centre, genre. Je ne sais pas comment le dire, comme une école, un établissement, comme quelque chose de... Je ne sais pas comment l'exprimer vraiment, mais c'est vraiment comme un... Être dans un campement, je ne sais pas, ça donne plus un sentiment d'autonomie puis de... justement, de pouvoir le faire soi-même, *I guess*. Je ne sais pas comment le dire.

750

**Mme JUDY GOLD :**

755

Il y a trop de règles, c'est ça? Il y a trop de règles, tu te sens trop encadrée?

**Mme KORALIE :**

760

Bien, ça... Bien non, mais ça, c'est normal. Je comprends que c'est...

**Mme JUDY GOLD :**

765

Oui.

**Mme KORALIE :**

Je comprends ça, c'est juste... Je ne sais pas comment...

770 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est rigide?

775 **Mme KORALIE :**

C'est ça. Et c'est... mais c'est normal aussi, il ne faudrait pas ne pas en avoir.

**Mme JUDY GOLD :**

780 Oui.

**Mme KORALIE :**

Ça ne pourrait pas fonctionner sinon.

785

**Mme JUDY GOLD :**

Koralie, je veux juste dire que tu nous as dit que tu as parlé à beaucoup de monde. Alors, tes suggestions viennent d'une consultation que toi, tu as faite...

790

**Mme KORALIE :**

Oui.

795

**Mme JUDY GOLD :**

800 ... parmi des autres personnes qui se trouvent en situation d'itinérance. Je pense que c'est très important...

**Mme KORALIE :**

805 Oui.

**Mme JUDY GOLD :**

810 ... à le dire.

**Mme KORALIE :**

Oui, oui, c'est vrai.

815 **Mme JUDY GOLD :**

Oui. Avez-vous quelques mots sur la vie d'une femme qui n'a pas de logement fixe? Je pense, vous avez parlé que vous avez dormi dans les parcs aussi...

820 **Mme KORALIE :**

Oui. Ah, oui.

**Mme JUDY GOLD :**

825 ... et il fallait dormir le jour...

830

**Mme KORALIE :**

Oui.

835

**Mme JUDY GOLD :**

... et pas la nuit?

840

**Mme KORALIE :**

Oui, oui...

845

**Mme JUDY GOLD :**

Oui.

850

**Mme KORALIE :**

... vraiment, parce que c'est juste plus sécuritaire, en fait, de faire ça. C'est... Bien, en tout cas, pour moi, c'était juste logique.

855

**Mme JUDY GOLD :**

Oui.

**Mme KORALIE :**

Dormir la nuit, peu importe où dehors toute seule...

860

**Mme JUDY GOLD :**

Oui.

**Mme KORALIE :**

865 ... ce n'est vraiment pas une suggestion que... Je ne conseille pas ça à personne. C'est  
garanti de se réveiller dans une mauvaise situation. Mais c'était... Ça fait que je préférais dormir le  
jour dans des endroits comme plus publics comme, admettons, au parc Lafontaine ou dans un  
parc... n'importe quel proche des trucs d'enfants parce que, bien, je me dis qu'il n'y a personne qui  
va... il n'y a rien qui va pouvoir m'arriver, il y a quelqu'un qui va me voir, qui va venir intervenir. Puis  
870 je ne me faisais pas voler mes choses puis je pouvais dormir autant que j'avais besoin. Puis, mais  
c'est le *fun*, mais la vie, ça fonctionne... c'est le jour que ça arrive, pas la nuit. Après, c'était compliqué  
puis encore plus long pour mes démarches puis... Mais c'était ça ou... On ne peut pas vivre en ne  
dormant jamais. C'est...

**Mme JUDY GOLD :**

875  
Oui.

**Mme KORALIE :**

880 C'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

885 Est-ce qu'il y avait un autre point dont tu voulais nous parler?

**Mme KORALIE :**

890 Je pense que c'est un autre point qui serait – oui – comme important, c'est en lien d'alléger  
les procédures pour les cartes d'assurance maladie, puis tout ça. C'est si... Parce que je comprends  
que ça ne se fait pas en claquant des doigts. C'est comme un processus qui implique différents  
paliers de (inaudible), mais c'est de rendre accessible des soins médicaux en attendant d'avoir la  
carte d'assurance maladie, en processus, peu importe, mais juste que ce soit faisable d'avoir des  
soins, parce que c'est comme, il faut les payer.

895 Bon, l'assurance maladie vous remboursera plus tard, mais comme je n'ai pas... C'est fou,  
c'est cher. C'est très cher. Je sors de l'hospitalisation puis tout, puis c'est... ça a été compliqué. J'ai  
été chanceuse, vraiment, qu'il y ait... les travailleurs sociaux de l'hôpital ont pu m'aider avec ça parce  
que, personnellement, je ne sais même pas ce qui s'est... J'aurais été... Je suis supposée d'être là  
pour vous parler, en fait, aujourd'hui. C'est vraiment... C'est quand même spécial. Je ne m'entendais  
pas à ce que ça aille à ce niveau-là. C'est une carte en plastique. L'assurance est quand même...  
900 En tout cas.

**LA PRÉSIDENTE :**

905 Bien, pour beaucoup de gens, retrouver une carte d'assurance maladie, c'est compliqué. On  
peut très bien comprendre ce que tu dis. Pour quelqu'un qui ne vit pas dans des conditions simples,  
c'est une bureaucratie extrêmement lourde. Tu as eu affaire au système de santé, tu as été malade  
récemment, mais tu as réussi à avoir les soins grâce à une travailleuse sociale?

**Mme KORALIE :**

910 Oui, oui, oui. De l'hôpital. C'est avec elle qu'ils ont réussi à contacter la RAMQ puis...

**LA PRÉSIDENTE :**

915 Bravo.

**Mme KORALIE :**

920 Oui, vraiment, merci. Elle m'a sauvé la vie, en fait, cette intervenante-là, ça fait que...

**LA PRÉSIDENTE :**

925 Voudrais-tu conclure sur quelque chose?

**M. DENIS LECLERC :**

930 Bien, je me suis juste demandé : est-ce qu'il y a des éléments dans ce que tes amis ont dit que tu n'as pas abordés puis que tu souhaiterais relater ce qu'ils t'ont dit? Parce qu'il y a des garçons là-dedans, il y a peut-être d'autres filles.

**Mme KORALIE :**

935 Oui.

**M. DENIS LECLERC :**

940 Est-ce qu'il y a des choses qu'il y en a qui diraient : « Bien, moi, j'aimerais que tu dises ça à mon nom »?

**Mme KORALIE :**

945 C'est vraiment la centralisation des services. Pour vrai, sur une quinzaine de personnes, c'est immanquable, c'était tout le temps ça, la nécessité que ce soit plus proche, même si ce n'est pas à la même place, parce que c'est sûr que ce n'est pas... On ne peut pas juste en inventer, des locaux qui peuvent avoir une buanderie, une cuisine pour servir plusieurs personnes, c'est... il y en a une quantité limitée de choses comme ça qui existent. Il n'y en a pas... Il n'y a pas plein de bâtiments comme ça qui sont disponibles pour des organismes comme ça, mais au moins que ce soit plus proche. C'était vraiment ça. Parce que ça peut être compliqué. Ça peut être long longtemps.

950

955 Puis à chaque fois que tu pars de ton campement, après, c'est le risque que... tu peux te faire voler, tu peux... Tu abandonnes vraiment toutes tes choses en espérant que tu arrives à quelque chose avec les démarches. Ça se peut que tu arrives à la ressource puis que, bien, il n'y a plus de repas qui sont servis. Ça fait que là, tu retournes à la case départ. C'est vraiment la... C'est vraiment ça qui revenait le plus, c'est la centralisation des services.

**LA PRÉSIDENTE :**

960 Comme sous un toit de centre communautaire ou quelque chose comme ça?

**Mme KORALIE :**

965 Hum, hum.

**M. DENIS LECLERC :**

970 Et si je comprends bien, tout cet élément-là, c'est pour vous aider, à un moment donné, à pouvoir vous en sortir, à faire vos démarches alors que tu expliquais, quand il faut que tu cherches un logement, il faut que tu cherches de la nourriture, il faut que tu cherches... Bien, à un moment donné...

**Mme KORALIE :**

975 Oui.

**M. DENIS LECLERC :**

980 ... c'est la priorité, puis là... ou bien, quand tu disais : « il faut que je dorme le jour parce que si je dors la nuit, je suis à risque de ma sécurité, mais quand je dors le jour, je manque de temps. » C'est tous ces éléments-là pour vous aider à faire vos démarches pour essayer de...

**Mme KORALIE :**

985 D'arriver à quelque, en fait...

**M. DENIS LECLERC :**

C'est ça.

990 **Mme KORALIE :**

... parce que tu ne peux pas penser à louer un logement si tu n'as pas mangé ou si ça fait X nombre de temps que tu portes le même linge, que tu... C'est comme... Tu ne peux pas penser à aller te chercher une *job* si tu n'as pas un endroit où dormir à tous les soirs. Il y a des gens qui sont capables, puis chapeau. Je ne sais pas comment ils font. Pour vrai, c'est... ça demande une *drive* que je ne connais pas. Il y a tellement de monde que je connais qui ont réussi à s'en sortir à partir du moment où ils ont eu un logement subventionné ou qui ont eu accès à des programmes avec des organismes pour des logements supervisés. Ça prend juste un coup de pouce tout petit, puis ça change tout, en fait.

1000

**Mme KORALIE :**

Alors, on va te souhaiter, chère Koralie, de trouver ce petit chemin-là. Et tu as déjà beaucoup de courage et de détermination, et on est très contentes et contents que tu sois venue nous parler ce soir. Merci beaucoup.

1005

**Mme JUDY GOLD :**

Oui, je vais ajouter que tes recommandations seront très, très pertinentes, et c'est très important qu'on les ait entendues. Merci beaucoup d'être venue.

1010

**M. DENIS LECLERC :**

Merci, Koralie, puis remercie tes amis qui... puis rassure-les que tu as bien fait passer leur message, par ta bouche, on les a entendus eux aussi. Bonne chance pour la suite.

1015

**Mme KORALIE :**

Merci.

1020

**M. DENIS LECLERC :**

Merci.

1025

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. On va prendre une minute ou deux, et on va accueillir une prochaine intervenante.

1030

---

**Mme MICHELINE CIARLO et M. FRANCISCO QUIAZUA**  
**Mouvement ATD Quart Monde**

---

1035

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, nous allons maintenant recevoir deux représentants du Mouvement ATD Quart Monde. Alors, je connais madame... enfin, je reconnais madame Micheline Ciarlo, qui est accompagnée de quelqu'un d'autre que je vous laisse nous présenter.

1040

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

Oui, je m'appelle Francisco Quiazua.

1045

**LA PRÉSIDENTE :**

Quiazua.

1050

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

Voilà.

**LA PRÉSIDENTE :**

1055

O.K.

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

1060

Et je veux vous mentionner... Nous voudrions vous mentionner les trois parties que nous allons... dans lesquelles nous allons diviser notre intervention. Dans une première partie, nous allons nous présenter. Dans une deuxième partie, Micheline va présenter le fond de sa pensée. Micheline, c'est quelqu'un qui a vécu, qui vit la pauvreté et qui lutte contre la pauvreté. Et dans une troisième partie, quelques idées fortes du mémoire que nous vous avons transmis à l'occasion.

1065

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Est-ce que vous croyez que 10 minutes seront suffisantes?

1070

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

Nous nous avons préparés pour.

**LA PRÉSIDENTE :**

1075

Merci beaucoup. On vous écoute.

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

1080

Nous nous sommes préparés, pardon. Alors, Micheline, tu veux te présenter?

1085

**Mme MICHELINE CIARLO :**

1090 Bonjour. Merci de me donner la parole. Je suis une militante du Mouvement ATD Quart Monde. Et être militante du Mouvement, ça veut dire que je m'associe avec d'autres pour lutter contre la pauvreté.

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

1095 Et moi, je m'appelle Francisco Quiazua, je suis allié du Mouvement ATD Quart Monde. ATD : agir tous pour la dignité. ATD Quart Monde est un mouvement international. C'est la présentation du Mouvement, très bref, qui cherche et expérimente des façons de s'attaquer aux causes de la pauvreté. Nous, membres du Mouvement ATD – agir tous pour la dignité – ATD Quart Monde menons des actions de terrain qui apportent la culture et le partage des savoirs dans des quartiers très pauvres, et provoquent la rencontre entre personnes de milieux différents.

1100 Micheline, est-ce que tu voudrais donc présenter aux commissaires le fond de ta pensée, ce que tu voudrais transmettre à partir de ton expérience, de ton vécu et ta lutte contre la pauvreté... ton vécu dans la pauvreté et ta lutte contre la pauvreté?

1105 **Mme MICHELINE CIARLO :**

1110 Pour commencer, je voudrais vous dire que le savoir des plus pauvres, par son expérience, doit être pris en compte. Nous, dans le Mouvement, nous nous rassemblons à l'Université populaire du Mouvement d'ATD Quart Monde. Il s'agit d'un point de rencontre pour mélanger les couches sociales de la société, pour faire connaître nos savoirs et nos idées. Nous nous rencontrons à l'Université populaire chaque deux mois et demi. Je sais que les plus pauvres sont prêts à s'investir pour changer les choses. Ils veulent mettre tout en place pour que l'exclusion et la pauvreté cessent.

1115 Je considère que les décideurs politiques doivent être conscients que leurs méthodes mis en place ne fonctionnent pas, alors ils doivent changer leurs méthodes. Par exemple, leur méthode d'avoir oublié de mettre des... sur place des logements sociaux, soit des logements subventionnés, ou leurs méthodes qui a comme résultat le fait qu'ils ont oublié d'associer les plus pauvres avec

différents organismes de l'État ou de les associer avec d'autres organisations sociales afin qu'on respecte nos droits fondamentaux.

1120

Par exemple, quand j'ai été expulsée de mon logement, il n'y a pas eu une bonne communication avec moi comme personne expulsée, et je me suis trouvée dans des situations très difficiles à cause de ce manque de communication et à cause de ce manque d'appui de la part des organismes qui appartiennent à l'État. Alors, il faut que des agents de l'État ou les intervenants prennent en compte notre opinion, notre avis quand il s'agit de prendre des décisions qui vont affecter nos propres vies. Il faut donc me permettre de participer avec vous, les intervenants, quand vous prenez des décisions qui me concernent. Je considère que mon implication, ma participation dans cette consultation, je la trouve essentielle parce que j'ai un savoir et une expérience de vie.

1125

1130

J'ai eu plusieurs tentatives de mise à la rue, et quand je trouvais un logement, celui-là était insalubre. Alors, j'ai fait des demandes à la Ville pour vérifier le logement en leur disant qu'il était insalubre. Et ils venaient vérifier et ils montaient un dossier. Mais à la fin, ça ne donnait rien et je devais alors recommencer pour trouver un autre endroit salubre pour pouvoir vivre. Je pense que seuls, nous ne sommes pas capables de nous en sortir de la pauvreté. Il faut s'associer, il faut s'y mettre ensemble.

1135

En même temps, la Ville, les services sociaux doivent s'associer avec la personne qui lutte contre la pauvreté. Ils ne doivent pas prendre des décisions sans nous consulter. C'est pareil pour les décideurs politiques, ils ou elles ne doivent pas prendre des décisions sans nous consulter. Je dis à vous tous : n'attendons pas le bonheur pour les familles, créons-le, provoquons-le.

1140

#### **M. FRANCISCO QUIAZUA :**

Voilà, c'est le fond de la pensée, la sienne, de Micheline. Et finalement, pour terminer, trois idées fortes du mémoire que nous vous avons transmis. Premièrement, la lutte contre l'extrême pauvreté ne peut plus être pensée et mise en œuvre sans les personnes qui y sont confrontées. Au Québec, la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ou le Plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale mentionnent aussi l'importance de la participation des personnes en situation de pauvreté.

1145

1150           Cependant, encore aujourd’hui, de nombreux projets ayant un impact direct sur les conditions de vie concernant, par exemple, l’insécurité alimentaire, l’aménagement urbain, la santé mentale, alphabétisation ou ce qui nous occupe aujourd’hui, les personnes qui sont dans l’itinérance excluent leur contribution, la contribution des personnes confrontées à l’extrême pauvreté.

1155           Deuxièmement, pour en finir avec l’extrême pauvreté, provoquer la rencontre des savoirs. Et je fais une citation d’un militant ou d’une militante qui participe à l’Université populaire que mentionnait Micheline, et cette personne dit : « Même si on est sur l’aide sociale ou au chômage, même si on est dans une situation précaire, on peut apporter des choses aux autres. Ce n’est pas toujours les personnes qui ont 52 diplômes qui peuvent apporter des affaires. Aussi, les personnes qui n’en ont pas et qui ne savent pas ni lire ni écrire. »

1160           Et troisièmement, pour en finir avec l’extrême pauvreté, ne plus se priver de l’intelligence et du savoir des personnes qui y sont confrontées. En réunissant les conditions pour un dialogue entre des personnes confrontées à l’extrême pauvreté et des professionnels ou des universitaires, il est possible de construire, de coconstruire des nouvelles pratiques et des connaissances pour interroger nos actions et nos politiques actuelles pour les rendre plus cohérentes, plus respectueuses et plus efficaces.

1165           En adaptant les structures de décision pour y intégrer la contribution des personnes confrontées à l’extrême pauvreté, en s’appuyant sur leur expérience de vie, sur leur analyse et sur les connaissances, on s’assure que les politiques adoptées par l’ensemble de la population n’oublieront personne.

1170           Il y a trois recommandations, pour terminer. La première : provoquer la rencontre entre personnes de milieux différents, c’est-à-dire mieux financer les projets de participation citoyenne et d’éducation populaire qui priorisent l’implication des personnes en situation d’extrême pauvreté, encourager le développement des lieux de dialogue dans les écoles, les quartiers, les institutions, et assurer leurs capacités à faire une place à tout le monde.

1175           Deuxièmement, dialoguer pour mieux se comprendre. Interroger nos pratiques et nos politiques à partir du savoir et l’expérience de la pauvreté, impliquer des personnes qui ont

l'expérience de la pauvreté dans la formation des professionnels, encourager et soutenir la création de lieux de réflexion et de décisions qui impliquent des personnes en situation d'extrême pauvreté dans les institutions, les universités et les lieux de décisions.

1185

Et finalement, trois, combattre les préjugés et la discrimination. Alors, mener une vaste campagne de lutte contre les préjugés envers les personnes en situation d'extrême pauvreté dans les écoles, les institutions, et auprès de l'opinion publique. Impliquer des personnes qui sont touchées par ces préjugés dans l'élaboration des outils dynamiques et interactifs. Faire un état des lieux de la discrimination en raison de la condition sociale pour mieux la combattre. Et finalement, penser les lois et les programmes à partir de leur impact sur les personnes les plus vulnérables, et non à partir des idées fausses largement répandues dans l'opinion publique.

1190

Mais tu voudrais dire quelque chose pour terminer, n'est-ce pas, Micheline?

1195

**Mme MICHELINE CIARLO :**

Ce que je rajouterais, c'est que trop souvent nos droits fondamentaux ne sont pas respectés. C'est la répétition de retomber dans la pauvreté, et c'est mon expérience de vie.

1200

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

J'aime bien la phrase que tu as mentionnée, que tu as dite à la fin ici. J'aime beaucoup ça que tu...

1205

**Mme MICHELINE CIARLO :**

N'attendons pas le bonheur pour les familles, créons-le, provoquons-le ensemble.

1210

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

Voilà, merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1215

Ça pourrait être un slogan pour la Ville de Montréal...

**Mme MICHELINE CIARLO :**

1220

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

... ou pour chacun de nos quartiers...

1225

**Mme MICHELINE CIARLO :**

Oui.

1230

**LA PRÉSIDENTE :**

... ou pour ces... Je voulais vous dire que, dans le cadre de cette consultation, on a tenu vraiment très à cœur à rencontrer les gens qui sont ceux et celles qui ont le plus d'expérience de ces situations. Et c'était aussi dans le mandat que la Ville nous a confié, elle souhaitait qu'on le fasse, nous l'avons fait, et nous allons continuer de le faire encore jusqu'à demain. Et nous avons bien écouté ce que ces personnes avec cette expérience de précarité, soit derrière eux ou encore dans leur vécu, nous ont dit, et nous avons l'intention absolument de... que ces recommandations fassent partie de notre analyse de manière très serrée. Je voulais vous en assurer.

1235

1240

**M. DENIS LECLERC :**

Merci.

1245

**LA PRÉSIDENTE :**

1250 Vous parlez aussi d'une vaste campagne de sensibilisation. C'est revenu souvent. Est-ce que vous avez une idée d'une manière dont on pourrait, dans une campagne de sensibilisation, faire baisser les préjugés et faire... et créer, un peu comme le disait une des intervenantes, un peu plus d'amour et de dignité en face de ceux et celles qui sont les plus précaires de notre société? Avez-vous une idée d'une campagne? Avez-vous déjà pensé à ça?

**Mme MICHELINE CIARLO :**

1255 Moi, quand je raconte mon histoire à des gens qui ont des grands préjugés sur la pauvreté, leur attitude change parce qu'ils voient comment mes droits fondamentaux sont brimés dans mon histoire.

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

1260 Et alors, à propos de la dignité, vous avez mentionné le mot « dignité ». Et dans le Mouvement ATD Quart Monde – agir tous pour la dignité – c'est très important. Nous avons la conviction – et je pense que vous aussi – quand on agit, quand on met différentes actions, quand on développe des politiques publiques, ce n'est pas pour arriver à avoir la dignité parce que la dignité est implicite dans chaque être humain. Donc, il faut plutôt respecter cette dignité. Et, bon, les préjugés font qu'on ne respecte pas, qu'on ne met pas en valeur cette dignité qui est dans chacun et chacun d'entre nous, peu importe la couleur de peau ou la religion ou les genres. Voilà, on est des êtres humains.

1270 Et oui, vous demandez pour une... de quelle manière? Nous avons produit des fiches que vous trouverez sur notre site internet du Mouvement ATD Quart Monde, trois fiches avec des données basées de Statistique Canada, des instituts de recherche, et qui montrent... qui démontrent pourquoi ces préjugés doivent être déconstruits et qui montrent que ce n'est pas vrai, tous ces genres de préjugés, que nous, les citoyens et citoyennes en ont, et parfois, parfois, il y a des hommes ou des femmes politiques qui l'ont aussi, et que, parfois, se trompent dans leurs décisions qu'ils prennent à cause de ces préjugés.

**LA PRÉSIDENTE :**

1280 Judy?

**Mme JUDY GOLD :**

1285 Pouvez-vous...

**LA PRÉSIDENTE :**

Rapidement.

1290 **Mme JUDY GOLD :**

Oui. Pouvez-vous dire quelques mots sur l'Université populaire? Est-ce que c'est votre organisme qui l'organise? Comment ça marche?

1295 **M. FRANCISCO QUIAZUA :**

Oui. Micheline, tu veux parler un petit peu? Et tu l'as mentionné là, c'est intéressant, quand tu parlais des couches sociales.

1300 **Mme MICHELINE CIARLO :**

L'Université populaire, c'est des gens de toutes les couches de la société qui se mettent ensemble, qui écoutent la réalité des plus pauvres.

1305 **Mme JUDY GOLD :**

D'accord.

1310

**Mme MICHELINE CIARLO :**

C'est... La priorité est aux plus démunis dans l'Université populaire. Puis de nos histoires, les intervenants, ils changent leur attitude. Et ça, ça nous donne beaucoup d'espoir.

1315

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

Ça, c'est un exemple de pratique à l'Université populaire Quart Monde, c'est un lieu d'apprentissage de chaque... où chaque personne est à la fois enseignante et apprenante. Donc, il y a des... Comme dit Micheline, j'ai beaucoup aimé quand elle disait là, des différentes... des couches, on se mélange, différentes couches sociales de la société pour apprendre les uns des autres, mais surtout pour écouter ces savoirs d'expérience qu'ont les personnes qui vivent la pauvreté : la personne itinérante ou la personne qui est à l'aide sociale. Donc, ces lieux d'apprentissage. Et comme vous voyez, dans nos mémoires, on prend énormément de sources à partir des Universités populaires...

1320

1325

**Mme JUDY GOLD :**

Oui.

1330

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

... qui ont lieu dans notre siège du Mouvement chaque deux mois et demi durant l'année. Donc, il y a trois... quatre... trois ou quatre Universités populaires durant l'année. Vous êtes invités, par ailleurs.

1335

**Mme JUDY GOLD :**

Beaucoup de participants?

1340

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

1345 Oui, il y a toujours une vingtaine, une trentaine de participants. Ça dépend le thème. Et il y a des belles discussions et des belles réflexions - oui, tout à fait – pendant deux heures ou deux heures et demie, si je ne me trompe pas.

**Mme JUDY GOLD :**

1350 Intéressant.

**LA PRÉSIDENTE :**

1355 Monsieur Leclerc?

**Mme MICHELINE CIARLO :**

Puis on se rassemble, des gens de tous les coins du Québec.

1360 **M. DENIS LECLERC :**

O.K. D'abord, je veux juste vous remercier pour votre présence, Micheline, mais aussi vous féliciter comme organisation parce que, souvent, il y a beaucoup de gens qui parlent au nom des gens dans ce cas-ci qui vivent la pauvreté, et vous êtes très cohérents en invitant Micheline, et merci, Micheline, d'être... de venir. En page 8 de votre mémoire, vous utilisez le terme « maltraitance institutionnelle ».

1365

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

1370 Oui.

**M. DENIS LECLERC :**

1375

Est-ce que vous pouvez l'illustrer davantage, la définir davantage?

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

1380

Oui. Mais pour mettre en contexte, ça fait partie d'une étude, d'une recherche participative internationale qu'a fait le Mouvement ATD Quart Monde avec l'Université d'Oxford dans différents pays du monde. Et donc, la pauvreté n'est pas qu'économique, vous le savez bien. Et la pauvreté multidimensionnelle est une des dimensions de la pauvreté et la maltraitance institutionnelle. La non-reconnaissance, par exemple, vous êtes pauvre : « Alors, bien, vous ne savez rien. De quoi vous venez nous parler ici? »

1385

Ou la maltraitance institutionnelle, dans le sens que quand la personne va devant le guichet, les préjugés font parfois que la personne qui est derrière le guichet, qui représente la municipalité ou l'État, va maltraiter la personne : « Son opinion ne vaut pas la peine. Son expérience ou sa souffrance... » Il y a une méconnaissance de la personne en situation de pauvreté, donc il y a des maltraitements institutionnels par ces manques de respect, par ces manques de mettre en valeur la personne qui vit la pauvreté.

1390

Ou l'aide sociale, on a des préjugés : « Ah, les gens qui reçoivent l'aide sociale avec 802 \$, ils vivent suffisamment », mais on sait bien que non, qu'on aurait besoin... Le PC, le panier de consommation, nous dit qu'on aurait besoin de 2 000 \$ par mois et pas de 802 \$ par mois. Donc, bref, alors on dit : « Pourquoi leur donner plus d'argent? Ils vivent très bien avec 802 \$. »

1395

**LA PRÉSIDENTE :**

1400

Écoutez, moi, je n'ai pas de questions, sinon que j'ai beaucoup aimé ce graphique...

**Mme MICHELINE CIARLO :**

1405

Moi aussi. Moi...

**LA PRÉSIDENTE :**

1410 ... que j'ai trouvé... Vous aussi? Je l'ai trouvé très clair. Je vais inviter tous ceux et celles qui nous écoutent en ligne ou qui sont dans la salle à aller consulter le mémoire d'ATD Quart Monde. Et il explique ce graphique les... à la fois les... ce qui pèse sur les épaules des gens en extrême pauvreté et comment on peut envoyer des... comment on peut impulser une autre énergie pour faire des politiques publiques qui ont un peu plus de pouvoir et de leur donner de la capacité à avoir une vie plus semblable à celle qu'ils désirent. Je trouve ça vraiment bien fait.

1415 **M. FRANCISCO QUIAZUA :**

Ces recherches se trouvent... Une recherche participative que je viens de mentionner se trouve sur le site internet d'ATD Quart Monde. Et là, on va trouver même une petite vidéo de quatre, cinq minutes qui fait le résumé de cette étude...

1420 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait.

1425 **M. FRANCISCO QUIAZUA :**

... de cette recherche participative avec l'Université d'Oxford.

**LA PRÉSIDENTE :**

1430 O.K.

**M. DENIS LECLERC :**

1435 Je me permets très rapidement, justement, dans le sens de... Vous faites référence aux recherches participatives, puis j'aurais aimé échanger, mais je vais quand même les nommer parce que dans cette recherche participative là, vous avez identifié trois dimensions centrales de

1440

l'expérience de la pauvreté. Et je trouve, c'est très inspirant, et je me permets de les nommer : un, la dépossession du pouvoir d'agir; deux, la souffrance dans le corps; et trois, le combat continu nécessaire pour survivre. Et bon, juste là-dessus, il y aurait sûrement un très bel échange, mais je voulais quand même le nommer parce que c'est des beaux... c'est inspirant puis ça porte à réflexion. Je vous remercie, vous deux.

1445

**M. FRANCISCO QUIAZUA :**

Merci à vous pour votre intérêt.

1450

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Alors, nous allons prendre une petite minute et accueillir notre prochain intervenant. Merci.

1455

---

**Mme SOPHIE GAGNON et Mme MARIE-PIER GAGNÉ**  
**L'Anonyme**

---

1460

**LA PRÉSIDENTE :**

Nous allons reprendre la séance des opinions avec la contribution de madame Sophie Gagnon et Marie-Pier Gagné de l'organisme L'Anonyme. Bonsoir à vous deux.

1465

**Mme MARIE-PIER GAGNÉ :**

Bonsoir.

1470

**Mme SOPHIE GAGNON :**

Bonsoir. Merci de nous recevoir. Donc, je vais commencer rapidement, en fait, en me présentant. Donc, Sophie Gagnon, je suis directrice du programme en Sécurité urbaine à L'Anonyme. Donc, on intervient vraiment dans un territoire montréalais.

1475

**Mme MARIE-PIER GAGNÉ :**

Marie-Pier Gagné, je suis la coordonnatrice du programme en Sécurité urbaine.

1480

**Mme SOPHIE GAGNON :**

Donc, c'est ça, on va essayer de faire ça rapidement et simple. C'est un sujet qui soulève les passions, comme on le voit. Donc, L'Anonyme, c'est plusieurs programmes. En fait, c'est quatre programmes qui ont comme mission de promouvoir les comportements sécuritaires et les relations égalitaires ainsi que de prévenir la transmission des ITSS et par une approche humaniste et de proximité, dans une approche aussi de réduction des risques. Et quelque chose qui est très important de mentionner, c'est vraiment toujours en lien avec le respect du rythme des personnes et de la dignité des personnes. C'est un mot qui revient. Je pense qu'on va continuer à le nommer.

1485

1490

Il y a plusieurs de nos actions qui nous permettent d'être vraiment... de vraiment intervenir auprès de plusieurs personnes en grande vulnérabilité, donc des personnes qui occupent l'espace public faute d'alternatives adéquates pour se loger. On parle de principalement trois programmes : notre programme Logements, le programme en Sécurité Urbaine et le programme d'Intervention de proximité. Donc, voilà. C'est un peu notre organisme.

1495

Par rapport à nos propres... Donc, en fait, c'est ça, comme je le disais, le processus de cette consultation a soulevé vraiment les passions. Je pense qu'on aurait pu faire le tour de plusieurs aspects de la cohabitation, pas juste la cohabitation en tant que telle, mais plusieurs aspects peut-être plus liés à l'itinérance. Il y en aurait vraiment beaucoup à dire sur la cohabitation.

1500

1505 Dans la situation actuelle, la question aurait peut-être dû être plus largement posée. Comment favoriser un meilleur vivre ensemble en accompagnant les personnes à occuper l'espace public en toute sécurité, en dignité et en respect? Pour diminuer les tensions dans l'espace public, aurait peut-être été déjà une première base à traiter avant de commencer à parler de cohabitation dans l'implantation des ressources. D'ailleurs, nous trouvons que circonscrire la question de la cohabitation lors de l'implantation de ressources, c'est de mettre en opposition la légitimité de ces ressources-là versus les craintes des citoyens domiciliés ou corporatifs.

1510 Il n'y a aucun questionnement sur les impacts de l'implantation d'une école. Puis par expérience, ça fait 20 ans que je travaille dans le milieu. Il y a... Je suis intervenue sur plusieurs... Moi, personnellement, et mon équipe, on est intervenus sur plusieurs cas où on avait des plaintes de citoyens qui se plaignaient de ballons dans les écoles, de cris d'enfants dans les CPE, puis ils nous demandaient d'agir. Puis à ce jour, je pense qu'il n'y a pas de plan de cohabitation pour l'implantation de CPE et d'écoles. Ça fait que je laisse ça de même.

1515 Donc, avant de parler de cohabitation autour de ressources, je pense qu'on doit questionner sur quelle place nous faisons à ces gens qui doivent habiter la rue. Comment on peut passer de cohabiter avec ces personnes à les considérer comme les nôtres?

1520 Pour la présentation, nous allons faire... nous allons, d'une part, revenir sur certains grands points que nous avons soulevés dans le mémoire puis qu'on trouve important de revenir avec ça, puis on souhaite les mettre de l'avant. Puis par la suite, on va démontrer certains de nos apprentissages qu'on a faits au cours des dernières années. Comme je disais, ça fait à peu près une vingtaine d'années qu'on parle et qu'on travaille autour des enjeux de cohabitation.

1525 Tout d'abord, faute d'autres termes qui font consensus, on va utiliser le terme « cohabitation », mais je veux vraiment nommer que la définition doit être revue et à nouveau réfléchi parce que, pour l'instant, la cohabitation, elle est vue ou perçue par plusieurs comme des actions qui visent à atténuer les tensions vécues par les populations les plus privilégiées, puis ça, rapidement. Donc, 1530 c'est comme ça qu'on traite la cohabitation de ce temps-ci. On tente de... plus de déplacer les personnes que de leur offrir un support.

1535 Il y a souvent une surintervention au lieu d'interventions adaptées qui respectent les personnes, et leurs besoins, et leur rythme. Il faut absolument faire la distinction entre occuper l'espace et les enjeux de cohabitation. Quand on parle de cohabitation sociale, on s'est rendu compte que, souvent, l'enjeu de cohabitation sociale, c'est la personne qui est sur le banc. Il faut revoir ça, ce n'est pas un enjeu de cohabitation, quelqu'un qui dort sur le banc. On peut faire état de ce que Koralie nous a expliqué tantôt, que je trouvais totalement bouleversant, mais c'est des propos comme ça qu'on a à tous les jours dans notre travail.

1540 Il faut absolument faire la distinction, c'est ça, entre occuper l'espace et les enjeux de cohabitation. Une personne qui occupe l'espace ne crée pas un enjeu de cohabitation. Ce sont plutôt une accumulation de comportements qui ont un impact direct sur les personnes autour d'elle ou un ensemble de personnes.

1545 Cependant, faute d'offrir d'autres alternatives, il est possible de diminuer les tensions dans l'espace public en soutenant les personnes qui sont contraintes de vivre l'expérience de la vie, de la Ville.

1550 **Mme MARIE-PIER GAGNÉ :**

1555 Dans le mémoire, on vous a proposé différentes stratégies, différents moyens qui ont été mis en place avec l'expérience du programme en Sécurité urbaine. Puis moi, j'avais envie de vous mettre ça dans une... un petit peu concret, donc vraiment de ramener ça à une situation concrète, parce que, nous, on voit la cohabitation sociale vraiment comme une intervention qui est écosystémique, donc comment soutenir la communauté à accueillir la ressource en parallèle de comment soutenir la ressource s'intégrer. C'est des choses qui doivent se faire en même temps. Et j'ai volontairement choisi un exemple d'actualité.

1560 Donc, une école qui nous contacte pour nous parler d'une problématique de matériel de consommation à la traîne aux abords de leur installation. D'abord, on reçoit l'appel. La première question qu'on va se poser, c'est : c'est quoi le niveau d'urgence? Est-ce que... La seringue est-tu encore là, finalement? Et par notre expérience, on a très vite appris que ramasser ladite seringue à la traîne, ça ne suffit pas, il faut aller plus loin dans nos interventions, il faut sensibiliser, outiller,

1565 informer, *et cætera*. C'est quoi le besoin de la personne qui nous contacte? C'est quoi son état? Est-ce qu'on est dans une personne qui souhaite s'informer? Est-ce qu'on est une personne qui est en panique? Est-ce qu'on est dans les valeurs morales? Comment on se situe là-dedans?

1570 Dans l'exemple que je vous partage à l'instant, le besoin de la personne, c'était plutôt de s'informer. On a donc déterminé avec l'Institution que les besoins étaient de sensibiliser les enfants; de rassurer les parents; d'informer et former le personnel sur comment aborder cette question-là avec les enfants, mais aussi sur, concrètement, comment ramasser cette dite seringue. Et nous aussi, avec la... suite à la discussion qu'on a eue avec eux, on a décidé un peu de *flaquer* cette situation-là à des partenaires qui travaillent, donc, en travail de rue.

1575 Donc, qu'est-ce qui s'est fait? On a fait une tournée de classe, on est allés à la rencontre des enfants. Chaque enfant est parti avec une lettre aux parents, qui ont reçu cette information-là. Avec l'aide de nos partenaires, de l'organisme partenaire, on a formé le personnel de l'école, dont le personnel d'entretien. On leur a remis le fameux bac, *et cætera*. Là, j'accélère. Et aussi, nos partenaires en travail de rue ont pu accompagner et soutenir la personne consommatrice de drogues du secteur.

1585 C'est important aussi de faire une analyse de l'environnement qui est plus large. Est-ce qu'il y a des commerces? Est-ce qu'il y a des garderies? Il y avait une coopérative d'habitation aussi à proximité de ce lieu-là. Donc, vraiment en prenant contact, en mettant ces personnes-là en contact aussi, ça permet d'avoir des interventions qui sont beaucoup plus larges, qui sont beaucoup plus rassurantes aussi pour la population. Les gens sont sortis de là outillés, sensibilisés, informés, et ça a permis d'atténuer énormément les tensions qui étaient liées à ça. Vous avez toute la liste du type d'action qui est possible en lien avec toutes sortes de situations. Là, je voulais ramener ça, un cas très concret et un peu d'actualité aussi. Donc, c'est vraiment primordial d'adapter ces stratégies-là, ces actions aux milieux, aux personnes, à l'environnement. Il n'y a pas de recette toute faite, ça n'existe pas, ça prend du temps, ça prend... il faut qu'on se parle et il faut vraiment soutenir la communauté, la collectivité à accueillir, pas que la ressource à s'intégrer.

1595 Très rapidement aussi, on vous parle dans le mémoire de l'importance d'avoir des... une multitude de ressources en logements et en hébergement, dont du logement à bas seuil. Oui, ça

1600

prend une multitude. C'est très, très bien d'avoir des appartements supervisés, *et cætera*, mais ça prend aussi des endroits où l'obligation d'être dans un projet de vie où l'intervention est conditionnelle au fait d'avoir un toit. Ça peut aussi représenter des barrières importantes. Puis on défend aussi que c'est peut-être légitime que d'avoir un toit sur la tête qui est sécuritaire, qui est salubre et qui est réellement abordable. Ça se peut que ce soit une fin en soi puis que ce soit suffisant.

**LA PRÉSIDENTE :**

1605

Oui, merci beaucoup à toutes les deux. Alors, beaucoup de choses très intéressantes là-dedans. Il y a un petit détail qui m'a étonnée. Vous dites : « L'Anonyme revendique un accès équitable et un partage sécuritaire de l'espace public réel et virtuel. » Je me suis dit... Et après ça, vous revenez là-dessus. Vous parlez de quoi?

1610

**Mme SOPHIE GAGNON :**

En fait...

**LA PRÉSIDENTE :**

1615

D'intimidation, de discrimination sur les réseaux?

**Mme SOPHIE GAGNON :**

1620

En fait, on est... C'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1625

Mais la Ville a peu de poigne.

**Mme SOPHIE GAGNON :**

1630

Nous, on est un gros organisme. Ça fait que notre mission englobe vraiment beaucoup de nos actions.

**LA PRÉSIDENTE :**

1635

De dimensions, O.K.

**Mme SOPHIE GAGNON :**

1640

C'est une de nos positions, en fait, à L'Anonyme par rapport à l'occupation de l'espace public. Donc, on a ajouté le virtuel par rapport, oui, entre autres à l'intimidation et à tout ce qui peut se faire de façon virtuelle. L'élément qui est comme vraiment rattaché à l'occupation de l'espace, c'est vraiment... nous, on fait référence vraiment à l'occupation de l'espace par les campements, entre autres. Donc, les personnes, ça ne devrait pas être un privilège d'occuper l'espace, ça devrait être un droit. Donc, c'est un peu ça qu'on disait. Je pense que plus tard aussi, on faisait état du fait que... un peu du droit de cité aussi, même que la Ville, elle s'est engagée dans une Charte montréalaise...

1645

**LA PRÉSIDENTE :**

1650

Oui.

**Mme SOPHIE GAGNON :**

1655

... de ses droits et responsabilités à respecter l'application. Dans l'article 26e), protéger l'intégrité des personnes et leurs biens en mettant un moratoire sur le démantèlement qui contrevient à cet article serait aussi une piste de solution. Quand on parle d'occupation de l'espace et du droit à l'occupation de l'espace, c'est un petit peu ça qu'on dit. Je l'ai *plugué*, tiens. J'ai *plugué* mon...

1660

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait.

1665 **Mme SOPHIE GAGNON :**

Je n'avais pas fini ma phrase tantôt, j'en profite.

**LA PRÉSIDENTE :**

1670

Bien, moi, j'allais vous relancer sur cette clé qui est quand même intéressante, reliée à la Charte montréalaise des droits, mais je sais que mes collègues ont préparé des questions aussi. Allez-y. Denis?

1675 **M. DENIS LECLERC :**

1680

Merci de votre présentation. J'ai lu, évidemment, avec attention votre mémoire. Je voudrais vous demander une précision. Vous recommandez de privilégier des petites ressources plutôt que des grandes ressources. Or, plusieurs petites ressources nous disent manquer de moyens, justement, se sentir des fois un peu submergées par une foule de choses puis de par leur grosseur. Alors, puis à l'inverse, souvent, des grosses ressources vont dire : « Bon, ça peut être gros, mais au moins, on a les moyens de. » Est-ce que vous pouvez nous expliquer votre parti pris pour l'avantage que vous voyez de privilégier des petites ressources?

1685 **Mme MARIE-PIER GAGNÉ :**

1690

Bien, le premier avantage, évidemment, c'est beaucoup plus facile d'intégrer des ressources de plus petite taille dans des communautés. Il y a aussi un sentiment d'appartenance qui va se créer dans des plus petites ressources, particulièrement. C'est des ressources qui s'adressent à des populations qui sont particulièrement désaffiliées ou particulièrement marginalisées. Évidemment, on souhaite que ces ressources-là aient les moyens de leurs ambitions, bien sûr, mais je ne pense

pas que la solution, à ce moment-là, c'est de leur donner les moyens. Ce n'est pas de faire plus de plus grosses ressources.

1695 **M. DENIS LECLERC :**

Et un peu dans la même lignée, souvent, on nous dit : « Il faut avoir des ressources qui sont un peu spécialisées, pour les femmes, pour... qui accueillent les couples. » Vous avez parlé à bas seuil, bon, il y a différentes ressources. Donc, une petite ressource a généralement moins d'options, mais donc ça serait plus des petites ressources spécialisées ou vous voyez ça différemment?

1700

**Mme MARIE-PIER GAGNÉ :**

C'est une multiplicité, en fait, des réponses. Et les besoins sont immenses, et donc je pense que c'est légitime d'avoir des petites ressources qui répondent à des besoins précis et des plus grandes ressources qui répondent à des besoins généraux. C'est vraiment d'avoir plusieurs options, plusieurs réponses à ces besoins-là qui sont exprimés. Puis aussi, par exemple – je ne sais pas, moi – par... d'accessibilité universelle, pardon, une... pour une petite ressource, c'est plus difficile de mettre en place ce genre de moyens là, mais si c'est ça sa mission puis si c'est ça son objectif, à ce moment-là, ça devient légitime. Je parle de mobilité réduite, mais on pourrait parler d'un million de besoins, bien sûr.

1705

1710

**M. DENIS LECLERC :**

Absolument. Bien, je retiens, entre autres, la... C'est moins confrontant au niveau de l'acceptabilité, bon, c'est évidemment...

1715

**Mme SOPHIE GAGNON :**

Mais c'est aussi...

1720

**M. DENIS LECLERC :**

1725

... un des éléments. Merci.

**Mme SOPHIE GAGNON :**

1730

J'ajouterais... Je ne sais pas. O.K. J'ajouterais aussi, peut-être que les petites ressources... Nous, on connaît nos milieux. Les organismes communautaires, quand ils implantent des ressources, c'est souvent lié à des besoins auxquels on est confrontés ou qu'on connaît dans les milieux. Donc, quand elles sont plus petites aussi, elles sont plus adaptées à ce qu'on retrouve dans nos milieux aussi. Ça répond à des besoins. L'idée, c'est de ne pas déraciner les personnes, donc c'est de donner des ressources où il y a des personnes et où il y a des besoins.

1735

**LA PRÉSIDENTE :**

Judy?

1740

**Mme JUDY GOLD :**

Vous mentionnez que la Ville devrait appliquer sa réglementation de manière cohérente, humaine et inclusive afin d'éviter la... de judiciarisation – mot très difficile à dire – des populations vulnérabilisées. Je pose cette question souvent parce que vos observations sont très pertinentes pour vous : avez-vous remarqué un changement de la part du SPVM à cet égard les dernières années? Est-ce qu'il y a moins qu'avant? Ce que vous voyez sur le terrain, évidemment.

1745

**Mme SOPHIE GAGNON :**

1750

C'est... Ça dépend tellement des quartiers et des policiers. J'ai comme... On dirait que... Je ne sais pas si tu as une réponse meilleure que ça, mais...

1755

**Mme MARIE-PIER GAGNÉ :**

Je... La réglementation municipale est encore...

1760

**Mme SOPHIE GAGNON :**

C'est ça.

1765

**Mme MARIE-PIER GAGNÉ :**

... utilisée pour tasser du monde. Ça...

1770

**Mme SOPHIE GAGNON :**

Ça, c'est sûr.

1775

**Mme MARIE-PIER GAGNÉ :**

... c'est certain. Est-ce que c'est plus? Est-ce que c'est moins? Est-ce que c'est différent?  
C'est... Il y a vraiment des différences d'un secteur à l'autre...

1780

**Mme JUDY GOLD :**

Oui.

1785

**Mme MARIE-PIER GAGNÉ :**

... je dirais même d'un agent à l'autre, si je pouvais aller jusque-là. On sent qu'il y a une  
meilleure sensibilisation, qu'il y a une... mais est-ce que c'est parfait? Non.

**Mme SOPHIE GAGNON :**

1790 Il y a quand même...

**Mme JUDY GOLD :**

1795 D'accord.

**Mme SOPHIE GAGNON :**

1800 ... de la réglementation qui oblige... bien, « qui oblige ». Après, tu es humain, tu peux... Mais il y a une réglementation qui aligne vers les interventions aussi. Donc, est-ce que c'est les policiers qui sont plus souples ou moins souples? C'est la réglementation qui est plus rigide. C'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1805 Vous avez dit tout à l'heure – et j'aimerais ça que vous mettiez un petit peu de chair autour de ça – en parlant de la cohabitation sociale, qui est quand même pas mal un axe de notre mandat, et on doit s'y attaquer. Vous dites: « Il faut regarder la cohabitation sociale dans l'esprit de comment accueillir la ressource. » Expliquez-moi ça.

**Mme SOPHIE GAGNON :**

1810 Bien, en fait, l'idée de regarder la cohabitation dans l'implantation des ressources, c'est notamment... c'est comme si on disait que ces ressources-là sont déjà une problématique puis il faut qu'on adresse cette problématique-là en parlant de cohabitation. Mais...

1815 **Mme MARIE-PIER GAGNÉ :**

Le problème, c'est l'inégalité sociale, ce n'est pas la ressource. La ressource est là, les organismes communautaires, leur... j'allais dire : « leur mission, c'est de réaliser leur mission. » Je m'excuse, je suis un peu nerveuse, mes mots se perdent. Mais ce n'est pas d'être... de s'implanter

1820 dans un milieu, c'est de répondre aux besoins de leurs usagers/usagères. Ça, c'est légitime puis  
c'est leur raison d'être. Donc, de voir l'implantation de ressources comme étant un enjeu en soi alors  
que c'est la solution, en fait. Ça fait que c'est vraiment dans le discours, c'est dans la communication  
1825 puis c'est dans la transparence que c'est possible d'amener... C'est beaucoup dans le traitement  
médiatique, c'est beaucoup dans le discours politique, mais il faut vraiment présenter les organismes  
communautaires, les ressources, comme étant des solutions, et non pas comme étant des  
problèmes. Les ressources s'implantent là où il y a besoin.

**Mme SOPHIE GAGNON :**

1830 Quand on parle de réduction des risques, c'est ça aussi. Ce n'est pas parce qu'on va implanter  
une ressource qu'il va y avoir plus de monde, c'est justement en implantant une ressource, on va  
répondre à des besoins.

**LA PRÉSIDENTE :**

1835 Mais ce que j'entendais dans ce bout de phrase là que j'ai noté, c'était comme un appel à  
accroître un sentiment de communauté...

**Mme SOPHIE GAGNON :**

1840 C'est sûr.

**LA PRÉSIDENTE :**

1845 ... pour comment accueillir la ressource, travailler sur sa communauté pour l'accueillir. Il y a  
d'autres mémoires qu'on va entendre ce soir, opinions, qui parlent précisément de ça. C'est comme  
assez transversal dans notre consultation. Jusqu'ici, ça revient beaucoup. C'est pour ça que c'est ça  
que j'ai entendu dans...

1850

**Mme SOPHIE GAGNON :**

1855 Bien, ça fait le lien parce que dans le mémoire aussi on le nomme, de ne pas prendre l'implantation de ressources... Bien, peu importe. On dirait que... C'est ça. Quand il y a une ressource qui arrive dans un lieu, que ce soit une ressource en itinérance, ou bien, peu importe, qui répond à des besoins, ce n'est pas juste l'organisme porteur qui doit être responsable, c'est toute la communauté...

1860 **LA PRÉSIDENTE :**

Voilà.

**Mme SOPHIE GAGNON :**

1865 ... qui doit le prendre. Puis il y a beaucoup d'alliés. Dans l'implantation de ressources, on entend souvent ceux qui chialent puis qui crient fort, mais il y en a des alliés qu'on devrait plus valoriser, en fait, leur rôle d'alliés dans ces implantations-là.

1870 **LA PRÉSIDENTE :**

Hum, hum. Eh bien, c'est tout le temps que nous avons. Merci beaucoup de votre contribution à toutes les deux, vraiment.

1875 **Mme SOPHIE GAGNON :**

Merci.

**M. DENIS LECLERC :**

1880  
Merci.

**Mme MARIE-PIER GAGNÉ :**

1885

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1890

Alors, nous allons prendre une toute petite pause et revenir avec la prochaine intervention.

---

**Mme SONIA BLANK**

1895

**Architectures Sans Frontières Québec**

---

**LA PRÉSIDENTE :**

1900

Alors, on reprend en présence de madame Sonia Blank qui représente l'organisme Architecture Sans Frontières Québec, qui nous a déposé un mémoire très tard aujourd'hui. Nous ne l'avons ...

1905

---

**SUSPENSION DE LA SÉANCE**

**REPRISE DE LA SÉANCE**

---

1910

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, on s'excuse pour ce petit problème technique. Nous allons reprendre en compagnie de madame Sonia Blank de l'organisme Architecture Sans Frontières Québec, qui a été interrompue brutalement. Alors, c'est à vous, Madame Blank.

1915

**Mme SONIA BLANK :**

1920 O.K. Donc, je vais recommencer du début. Donc, mon nom, c'est Sonia, je travaille pour  
l'organisme Architecture Sans Frontières Québec, et je suis ici pour parler du mémoire d'ASFQ et  
du Collectif Dehors de Dehors. Donc, Architectures Sans Frontières Québec, c'est un organisme qui  
travaille depuis 2021 dans le milieu communautaire en itinérance, donc assez récemment, à travers  
notamment un service d'aménagement... d'accompagnement en aménagement, mais aussi à  
travers de la recherche-action qui vise à améliorer le bien-être des personnes en situation  
1925 d'itinérance à travers le *design* et l'architecture. Donc, on a le parti pris que l'environnement bâti a  
son rôle à jouer dans la réduction des inégalités et l'amélioration des conditions de vie.

1930 Dans le cadre de nos activités, on a rassemblé un collectif qui s'est nommé le Collectif Dehors  
de Dehors. Le Collectif est composé de personnes qui ont des expériences de la vie à la rue ou en  
campement. Ce sont des personnes engagées qui ont des expériences aussi en recherche  
collaborative. Et comme je disais, il y en a plusieurs qui sont déjà venus présenter leur avis devant  
vous.

1935 Je pense que le nom choisi par le Collectif met un peu le ton du mémoire. Ça démontre leur  
ressenti par rapport à leur expérience dans un rapport à la Ville, donc un sentiment assez généralisé  
d'être constamment poussé et déplacé. Ça serait facile...

(Coupure sonore)

1940 ... aussi avec l'équipe de Solidarité Urbaine d'Architecture Sans Frontières Québec.

1945 Donc, première chose, s'assurer d'impliquer les personnes en situation d'itinérance ou à risque  
de l'être dans les discussions sur les enjeux qui les concernent. Comme c'est... une citation de  
Mafalda le dit dans le mémoire : « C'est faux de penser qu'on ne sait pas ce dont on a besoin. »  
Avec les personnes du Collectif, on a fait plusieurs ateliers participatifs. On a employé une diversité  
de méthodes, et ça fait depuis 2023 qu'on travaille ensemble.

1950

Le Collectif demande que dans les consultations et dans les processus en lien avec l'itinérance, il y ait un engagement réel des institutions. Ce n'est pas une case à cocher, comme ils disent souvent. Ils se sont souvent sentis instrumentalisés, donc on leur demande de venir donner leur avis, de se mobiliser, ce qu'ils font. C'est des personnes super engagées, mais leurs conseils ou leur expertise n'est pas nécessairement pris en compte. Donc, ça, c'est aussi quelque chose qui était important de mentionner.

1955

S'assurer que les consultants... les consultations – excusez-moi – sont accessibles et adaptées aux personnes puis aux milieux. Puis ça, ça vient aussi avec la question d'informer les milieux des démarches qui les concernent, donc toute la question d'éducation puis de transfert de connaissances dans les communautés pour qu'ils puissent avoir accès à ces documents, à ces initiatives aussi.

1960

La deuxième piste d'action qu'on voulait partager, c'était de reconnaître la diversité des modes d'entente dans l'espace public, y compris le conflit et l'inconfort qui font partie de la réalité urbaine. Donc, c'est sûr que nous, en tant qu'aménagistes, architectes et tout, on s'intéresse à l'espace public. C'est quoi l'espace public? C'est tout ce qui est espace urbain non privatisé, donc ça peut être à l'intérieur ou à l'extérieur. C'est des espaces de rencontres, de négociations et de compromis, des espaces de propriété civile et collective. Historiquement, c'est des endroits où il y a eu de la mobilisation, où il y a eu des rassemblements.

1965

Donc, il y a vraiment un peu cette contradiction entre un idéal d'un espace public ouvert à tout le monde et la réalité qui est vécue. En ce moment, c'est vraiment seulement les personnes qui ont des comportements socialement acceptés, parce qu'elles ont le choix aussi, qui peuvent occuper l'espace public de manière, disons, sans répression. On pense qu'il y a, dans ce cas-là, beaucoup de sensibilisation et d'éducation à faire, mais aussi la question de vraiment déconstruire le sentiment de sécurité. Je pense que les collègues de L'Anonyme l'ont aussi mentionné.

1970

1975

Donc, je ne vais pas parler trop longtemps de ça, mais en ce qui concerne l'aménagement, on voit souvent les concepts de sécurité qui est instrumentalisés, notamment pour justifier des pratiques oppressives envers les personnes en situation d'itinérance. Donc, par exemple, la sécurité incendie va souvent être mentionnée ou les questions de salubrité qui vont justifier, justement, sinon la mise

1980

en place de *designs* hostiles ou de *designs* défensifs. Donc, travailler et déconstruire cet inconfort, cette insécurité pressentie puis arrêter de mettre vraiment la sécurité comme une opposition entre deux différents groupes alors que c'est loin d'être ça.

1985

Troisième piste d'action, renforcer les capacités des milieux communautaires et autonomes existants tout en favorisant l'émergence de nouvelles initiatives complémentaires. Donc, on s'est rendu compte avec notre expérience puis avec nos discussions qu'une approche sensible au contexte local et solidaire était vraiment importante. Ça implique de solidifier les réseaux existants afin de permettre aux personnes de rester dans leur milieu, dans leur communauté. Ça implique de développer des ressources dans l'ensemble des quartiers selon les besoins exprimés par les communautés puis de répondre à des droits importants ou des besoins importants qui sont non répondus. Le Collectif parle beaucoup de l'accès au sanitaire dans l'espace public, les buanderies, accès à de la nourriture de qualité, à une présence psychosociale puis aussi beaucoup d'autres éléments intéressants qui ressortent des ateliers qu'on a faits ensemble dont je vais pouvoir discuter un peu plus amplement.

1990

1995

Sinon quatrièmement, cesser de chercher des solutions rapides, universelles, standardisées à l'itinérance. Donc, il y a une diversité d'expériences vécues, de besoins et d'aspirations. Il y a des modes de vie différents qui se reflètent aussi dans les projets qu'on a effectués avec les gens du Collectif, dont des personnes qui vivent en campement, en minimaisons, qui vivent de l'itinérance véhiculaire. Donc, tout ça, c'est... ça peut être des choix, mais ça peut être aussi des alternatives au contexte actuel qui sont les plus sécuritaires pour les personnes.

2000

2005

Aussi, dans cette idée-là, il n'y a pas de recette qu'on peut appliquer, puis c'est souvent ça qu'on va nous demander aussi en tant qu'aménagistes, de donner des recettes. Il n'y en a pas. Il faut vraiment aller vraiment vers les communautés, être à l'écoute puis adapter en fonction des besoins exprimés.

2010

Il y a aussi un point important qui est de valoriser les preuves basées sur la communauté, donc de sortir de la question de tout ce qui est validé par, admettons, seulement un type de recherche, mais de vraiment miser sur l'expertise puis les savoirs communautaires pour faire des suivis puis des retours à savoir : est-ce que tout se passe bien? Est-ce que ça a fonctionné? Et ne

pas hésiter de retourner sur les lieux puis adapter les choses si on voit qu'il y a des changements parce que tout est évolutif.

2015            Ensuite, ne plus sacrifier... En fait, ne pas sacrifier la qualité des milieux de vie au profit de quantité. Un environnement bâti de qualité devrait être accessible à tout le monde. Donc, impliquer autant les personnes qui vont habiter les milieux de vie que des experts en *design*, des personnes qui connaissent bien l'aménagement, mais aussi les personnes qui travaillent dans les lieux. Donc, c'est vraiment un travail multidisciplinaire.

2020            Ce qui revient beaucoup dans les projets, c'est que le toit n'est pas une solution. Il y a une multitude d'autres types d'espaces qui ne sont pas des logements, qui ressortent et qui contribuent d'une façon ou d'une autre à améliorer les conditions de vie des personnes ou à améliorer le sentiment de communauté qui est beaucoup plus grand que seulement avoir accès à un logement.

2025            Il y a aussi des choses qui ont été déjà mentionnées comme la pression et le fardeau de la preuve sur les organismes en itinérance alors que les membres du Collectif pensent vraiment que les initiatives portées par la communauté et par les personnes en situation d'itinérance font partie de la solution et peuvent embellir les villes, renforcer le tissu social et améliorer les conditions de vie pour l'ensemble de la communauté.

2030            Finalement, je finis en disant que c'est important de lutter contre les structures qui créent, maintiennent et perpétuent les injustices sociales et spatiales. Donc, la cohabitation sociale, comme on l'a mentionné, les causes structurelles sont déjà très claires, notamment l'accès au logement, mais aussi les systèmes coloniaux et capitalistes qui font beaucoup de spéculation et maintiennent vraiment les gens dans des situations plus précaires. Puis vraiment s'assurer de respecter les droits des personnes et de plaider pour un meilleur accès... un meilleur sentiment de communauté puis un meilleur accès à des besoins qui ne sont pas répondus pour l'instant.

2040            **LA PRÉSIDENTE :**

                Merci beaucoup, Madame Blank. Vous n'avez pas eu le temps de nous parler des propositions que les gens ont faites dans vos ateliers avec le Collectif Dehors de Dehors. C'est vraiment

2045 intéressant de voir comment vous avez travaillé avec eux et avec elles. Votre mémoire, il est traversé par cette notion de bâtir une communauté plutôt qu'un simple toit. On est d'accord que vous n'êtes pas contre le logement...

**Mme SONIA BLANK :**

2050 Non.

**LA PRÉSIDENTE :**

2055 ... social massif, surtout si le bâti est beau et qu'on embellit la Ville. On en veut. Mais vous dites une chose qui m'a beaucoup intéressée puis vous l'avez évoquée rapidement. C'est dans les suivis, comment on fait l'évaluation des projets et tout ça. Puis vous dites : « Au fond, il faut comme un peu changer notre perspective, qu'on arrête de simplement prendre comme preuve des *evidence-based proactive*... enfin, les... j'imagine, les analyses d'impact et tout ça.

2060 Nous, on a entendu ces besoins-là exprimés par un certain nombre de personnes avant qu'une ressource soit intégrée dans un milieu. Qu'on fasse une étude des impacts, autant sur le voisinage, les commerçants et tout ça. Et vous, vous dites : « Il faut analyser aussi à la suite en tenant compte d'indicateurs de la communauté. » J'aimerais ça que vous nous mettiez ces deux éléments-là en perspective.

2065 **Mme SONIA BLANK :**

2070 Bien, je pense que les deux sont importants dans le sens que quand... Puis là, c'est ça qui est quand même paradoxal, c'est que, comme je disais, il y a comme un fardeau aussi de comme prouver dans le cas des ressources en itinérance que la ressource va être bien implantée. Pour n'importe quel projet d'aménagement, c'est ce qu'on... c'est ça notre travail, c'est ça qu'on devrait faire. Ça fait qu'il y a comme aussi cette question-là que, dans n'importe quel projet, mais dans les projets communautaires, c'est sûr, on va quand même faire une... C'est des besoins qui sont exprimés, qui proviennent de la communauté. On va s'assurer qu'il y ait une cohérence dans la façon dont le... par exemple, le bâtiment ou la ressource va être implanté dans le milieu.

2075

Mais après ça, les choses, elles changent avec le temps, il y a des nouveaux besoins qui apparaissent. Donc, souvent, on va livrer un bâtiment, par exemple, puis on ne va plus jamais nécessairement retourner ou voir qu'est-ce qui se passe alors qu'on devrait avoir le réflexe puis de... au niveau de la communauté aussi en général. Donc, tout le monde porter ensemble ce suivi-là. Ce n'est pas parce qu'on crée une ressource que c'est fini. Donc, je pense qu'il y a cette question-là, vraiment, de continuer à investir l'espace, les milieux, de continuer à répondre aux besoins des personnes exprimées. Puis c'est correct qu'il y ait des changements, ça fait partie des... Les besoins changent et tout, donc de s'y adapter, d'être flexible par rapport à ça.

2080

**LA PRÉSIDENTE :**

2085

Oui, tout est évolutif, disiez-vous, dans votre présentation. Et l'intégration d'une ressource, ça évolue dans...

**Mme SONIA BLANK :**

2090

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2095

... un milieu qui, lui aussi, évolue. Oui, Judy.

**Mme JUDY GOLD :**

2100

Oui, sur le même sujet, sur l'approche *community-defined evidence*. S'agit-il d'une évaluation des impacts où les membres de la communauté définissent les critères d'évaluation?

**Mme SONIA BLANK :**

2105

Bien...

**Mme JUDY GOLD :**

Est-ce que c'est un peu ça? Puis est-ce que cette approche existe déjà à Montréal ou ailleurs?

2110

**Mme SONIA BLANK :**

Je pense que... Dans le fond, je ne peux pas vous répondre de manière très précise par rapport à ça parce que ce n'est pas quelque chose qui est vraiment encore développé à Montréal.

2115

Puis, dans le fond, je pense que ça peut prendre différentes formes, mais c'est que, souvent, par exemple, les critères vont être demandés, dans le fond, par le milieu institutionnel. Puis ça ne répond pas nécessairement aux besoins des communautés, ça fait que même je pense à un exemple de, genre, dans les demandes de subvention qu'on fait, on doit donner toujours des critères, mais ça ne correspond pas nécessairement à un... justement, à cette évolution puis à ce changement dans les besoins et tout. Puis ça fait que je pense que c'est juste ça, de voir aussi : « O.K., mais comme au niveau de la communauté, c'est quoi les critères qu'on veut, comme... qu'on veut avoir pour définir s'il y a des choses à changer ou si tout est comme... si tout est correct? » Donc, oui.

2120

**LA PRÉSIDENTE :**

Qu'est-ce qui peut être amélioré.

2125

**Mme SONIA BLANK :**

Qu'est-ce qui peut être amélioré, exactement.

2130

**LA PRÉSIDENTE :**

Rapidement, Denis.

2135

**M. DENIS LECLERC :**

2140

Oui. Ce que je trouve bien intéressant, on a eu plusieurs... évidemment, une majorité d'intervenants qui sont passés devant nous qui... dont les missions sont autour des enjeux psychosociaux et sociaux, et ainsi de suite. Vous, vous l'abordez, mais sous un angle différent. Il y a des gens qui sont venus aussi avec une vision plus d'organisme de commerçants et tout ça. Puis tout le monde a quand même un souci d'essayer de contribuer à la mission sociale.

2145

Si on va plus spécifiquement, vous dites, vous avez parmi vous des architectes, des gens au niveau de l'aménagement. Quels sont, d'après vous, les apports les plus intéressants de ces groupes-là de professionnels dans cette cause-là? Vous avez abordé plusieurs éléments, mais si vous les ramassez un peu plus... Bon, on peut penser d'aménagements plus simplistes qu'on pourrait avoir, mais votre regard sous cet angle-là?

2150

**Mme SONIA BLANK :**

2155

Je pense qu'il y a énormément de choses différentes. L'Anonyme en a parlé, la question d'échelles, des ressources, par exemple. Donc, de réfléchir : « O.K., c'est quoi les besoins exprimés par la communauté? Quelle échelle correspond à ça? » Puis encore une fois, souvent, il va y avoir : « O.K., vous devez faire rentrer 18 chambres de tel type dans cet endroit. » Est-ce que c'est ça les besoins qu'on priorise au-delà de la qualité? Donc, de... je pense que c'est de vraiment prendre un peu l'ensemble des intervenants, les architectes, les personnes qui vont travailler, les personnes qui vont habiter puis de réfléchir tout le monde ensemble à ces enjeux-là.

2160

Mais c'est sûr que la question de... Nous, on est quand même inquiets avec toute la question de créer rapidement toujours du logement à des échelles parfois démesurées, dans des endroits qui n'ont aucun sens, sur des terrains qui sont loin des ressources. Donc, il y a toute cette question, je pense, de l'implantation qui peut vraiment bénéficier d'un regard croisé entre les architectes, les *designers* et les personnes qui connaissent leur travail ou les personnes qui ont cette expérience aussi puis qui vont habiter les lieux.

2165

2170

Mais il y a aussi toute la question des ménagements plus communautaires et tout, comment on peut mettre à profit l'aménagement. Le nombre d'organismes avec lesquels on travaille qui sont dans des sous-sols d'église, le... qui ont des lieux complètement désuets pour pouvoir faire leurs activités ou pour répondre aux besoins des gens comme il se doit, c'est un immense enjeu. Puis en plus de ça, après ça, personne ne les veut dans le quartier. Il y a des oppositions. Donc, c'est comme un énorme fardeau à poser. Puis nous, je pense que, comme au niveau de l'aménagement, on a un rôle à jouer dans comme réduire ce fardeau-là. Ça fait que c'est à plein d'échelles différentes. Mais aussi... Oui, c'est ça, il y a trop de choses à dire sur ça, mais je vous laisserai là-dessus pour l'instant.

2175

**LA PRÉSIDENTE :**

2180

Bien, écoutez, moi, j'ai lu, et je ne sais pas si Denis avait eu la chance de le lire, qu'en simplement trois ans, l'association avait effectué 30 projets d'aménagement – réno, réaménagement, mobilier intégré, espace extérieur – dans des organismes du secteur de l'itinérance afin d'améliorer la qualité de l'espace de vie des personnes. C'est ça qui vous guide, finalement. Et je pense que vous avez bien répondu à la question de Denis. On sentait les couches de savoirs qui sont mis à la disposition d'espaces mieux adaptés, les milieux de vie comme on dit parfois. C'est vraiment intéressant. Écoutez, on n'a plus le temps. 30 secondes.

2185

**Mme JUDY GOLD :**

2190

Oui, juste dire que les projets que vous décrivez dans votre mémoire sont inspirants.

**LA PRÉSIDENTE :**

2195

Oui, vraiment.

**Mme JUDY GOLD :**

2200

Vraiment, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2205

**Mme SONIA BLANK :**

Je vais transmettre le message au Collectif Dehors de Dehors. Merci.

2210

**LA PRÉSIDENTE :**

Et à celle que vous appelez Mafalda.

**Mme SONIA BLANK :**

2215

Oui, exact.

**LA PRÉSIDENTE :**

2220

Merci beaucoup. Alors, on va faire une courte pause et revenir avec la prochaine intervention.

**M. DENIS LECLERC :**

Merci.

2225

2230

2235

---

**M. ÉRIC GROLEAU**  
**Collectif Refus Local**

---

2240

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, bonsoir. Nous allons maintenant accueillir le représentant du collectif Refus Local, monsieur Éric Groleau. Bonsoir, Monsieur Groleau.

2245

**M. ÉRIC GROLEAU :**

Bonsoir. Merci de me recevoir.

2250

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vous en prie. Vous avez 10 minutes.

2255

**M. ÉRIC GROLEAU :**

Oui. Alors, chaque personne doit pouvoir combler ses besoins de base. Aujourd'hui, un de ces besoins de base, le logement, est devenu inaccessible pour une partie grandissante de la population. Cette réalité de l'inaccessibilité du logement est d'autant plus insupportable du fait qu'elle n'est pas inéluctable. Elle ne découle pas d'un manque de ressources globales, mais résulte de choix sociaux par lesquels on fait primer l'enrichissement personnel des individus sur le bien-être collectif.

2260

Dans cette présentation, nous décrivons les actions et les constats de Refus local en 2024 qui nous ont menés à formuler les recommandations suivantes. Alors, au lieu de finir avec mes recommandations, je commence avec.

2265

2270 La première, c'est de reconnaître que les campements sont des moyens d'auto-organisation légitimes pour les personnes qui n'ont pas d'autre logement. Ensuite, décréter un moratoire sur le démantèlement de campements. Fournir aux campeurs les services minimaux permettant d'assurer la survie et la dignité : l'enlèvement des déchets, l'eau potable, l'accès à des lavabos et à des douches, le chauffage sécuritaire en hiver et l'accompagnement psychosocial. Aussi, assurer la participation des personnes en situation d'itinérance dans l'élaboration des solutions, et des règlements, et des politiques qui les concernent. S'assurer qu'ils soient bien représentés sur les comités décisionnels. Et finalement, créer des espaces favorisant les échanges entre... et le dialogue entre les citoyens non logés et les citoyens logés.

2275 En avril 2020, la Rapporteuse spéciale de l'Organisation des Nations Unies sur le droit à un logement convenable a publié un *Protocole national pour les campements de sans-abri au Canada*, axé sur les droits de la personne des occupants des campements. Les actions du collectif Refus Local en 2024 sont inspirées par les principes qui sont dans ce protocole.

2280 Le 1<sup>er</sup> juillet 2024, Refus Local établit un campement au parc des Faubourgs au pied du pont Jacques-Cartier, et ce campement a deux objectifs. D'une part, le campement se veut un moyen de survie pour les personnes en situation d'itinérance alors que la plupart des refuges sont complets et souvent mal adaptés aux besoins des différentes personnes. D'autre part, il s'agit d'un campement à caractère politique qui vise à interpeller les différents paliers du gouvernement, dont l'administration de la Ville de Montréal, pour mettre un frein aux pratiques de démantèlement. Et c'est un campement à caractère politique où ce n'est pas seulement les membres du collectif Refus Local qui prennent la parole, mais aussi les personnes en situation d'itinérance qui se sont joints à nous. C'est une façon de donner la voix aux personnes dans la rue.

2285  
2290  
2295 Du 1<sup>er</sup> au 5 juillet, des personnes en situation d'itinérance s'établissent dans le campement, rejoignant les membres du collectif qui y résident à temps complet. D'autres membres du collectif y passent régulièrement pour apporter un soutien logistique et moral. Et des personnes logées qui vivent dans le voisinage ainsi que des intervenants sociaux différents... qui viennent de différents groupes communautaires et des commerçants locaux font preuve de solidarité en offrant des services et des dons de nourriture. Tout ça dans l'espace de cinq jours, du 1<sup>er</sup> au 5 juillet. Aussi, ces

personnes-là viennent parfois tout simplement prendre un café et dialoguer avec les résidents des campements. Et ça, c'était une partie très importante de ce qu'on voulait faire.

2300 Pendant cette période, le parc continue d'être utilisé comme avant. Ça fait que le parc des  
Faubourgs, c'est un grand parc, beaucoup de gens qui l'utilisent, et on continue à y promener son  
chien, des familles viennent y pique-niquer, on vient y jouer au soccer puis au football. Il y a des gens  
qui viennent utiliser le parc comme avant. Il y a des centaines de personnes qui viennent assister à  
2305 la projection d'un film, à un concert, à un feu d'artifice un soir. Les résidents du campement et les  
utilisateurs du parc se partagent l'espace sans incident. Un dialogue s'amorce.

Le 5 juillet 2024, la Ville de Montréal procède au démantèlement du campement par le biais  
d'une mobilisation policière importante, en mettant fin sans justification à une manifestation pacifique  
et surtout retournant les membres du campement sans domicile fixe à la rue.

2310 Après le démantèlement du 5 juillet, Refus Local continue de monter sa tente chapiteau et son  
comptoir à café tous les samedis de l'été 2024 au parc des Faubourgs à l'emplacement où se trouvait  
le campement. Plusieurs des campeurs initiaux et d'autres personnes en situation d'itinérance  
viennent se joindre à nous ainsi que des personnes logées qui fréquentent le parc et des membres  
2315 d'organismes communautaires. Donc, le dialogue se poursuit.

Un thème qui revient souvent est celui – puis souvent de la personne, les citoyens qui viennent  
– celui d'une solution consistant à déplacer les personnes en situation d'itinérance, et en particulier  
les campements, quelque part où on ne les verrait pas, loin. Sauf que là, dans le parc, la personne  
2320 qu'on voudrait exiler hors de l'espace public, bien, est assise à table avec nous autres, elle partage  
un sandwich, un café. Elle a un visage, elle a un nom et elle parle de son histoire. Ça devient très  
difficile de continuer à croire que c'est une bonne idée que cette personne-là disparaisse de l'espace  
public ou disparaisse tout simplement parce que c'est une personne.

2325 Les actions de Refus Local ont débordé le parc des Faubourgs avec les démantèlements dans  
d'autres lieux. Le 3 septembre 2024, la Ville de Montréal a procédé au démantèlement d'abris sur le  
gazebo du parc Morgan, derrière le Marché Maisonneuve et dans le parc Jeanne-Mance. Alors, ceux  
qui étaient au parc Morgan et au Marché Maisonneuve ont dû déplacer leur tente le long de la rue

2330 Notre-Dame et là où les bruits et les vibrations de l'autoroute urbaine empêchent à toutes fins pratiques de dormir de façon paisible, et aussi perdant au passage une partie de leurs biens lorsqu'ils sont obligés de se déplacer.

2335 Au parc Jeanne-Mance, quand les membres de Refus Local sont arrivés en fin d'après-midi, les campements avaient tous été démantelés. Nous avons trouvé sept îlots de matériel avec des gens autour. Imaginez ça, des îlots de matériel, puis là, il y a des gens autour de ces îlots-là. Aucune des personnes avec qui nous avons parlé ne savait où elle allait coucher ce soir-là. Elles étaient naufragées avec leur matériel, comme si elles attendaient un camion de déménagement qui n'arrivera pas. Étaient hébétées dans le milieu du parc avec leur matériel. Ils ne savaient pas où ils allaient aller. Ceci malgré la présence d'ÉMMIS qui était sur place qui semble ne pas avoir plus de solutions à offrir que le citoyen moyen à la personne dont on vient de démanteler l'abri.

2340 Le 2 décembre 2024, à la suite de pressions de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le MTQ procède au démantèlement de sections du campement de la rue Notre-Dame. Cette fois, le collectif Refus Local et d'autres mouvements citoyens et organismes communautaires se mobilisent pour dénoncer l'opération, en collaboration avec les résidents du campement, incluant ceux qui étaient visés par le démantèlement. Il était primordial pour nous que les campeurs participent aux décisions concernant la manifestation, la manifestation d'appui à leur égard.

2350 Ceux-ci nous demandent avec insistance que la manifestation demeure totalement pacifique et aussi sans inconvénients pour la population avoisinante. Ils nous disent qu'ils entretiennent de bonnes relations avec la population avoisinante et ils tiennent à conserver ces bonnes relations. Cette réalité fait contrepoids aux discours présentant les personnes en situation d'itinérance comme une source de sentiment d'insécurité.

2355 On dit : le campement est une manifestation durable de l'itinérance. On démantèle un campement pour ne pas être forcé de voir la misère, pour tenter de la rendre invisible. L'augmentation du nombre de campements est la démonstration évidente que de plus en plus de personnes n'ont pas accès au logement. Le discours comme quoi l'itinérance est un problème individuel de personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de consommation est réducteur et ne tient pas compte des problèmes structurels de notre société.

2360

2365 De plus en plus de personnes vivent une insécurité résidentielle du fait de l'augmentation débridée du prix du logement. Nous vivons dans une société qui présente comme seul critère de succès l'enrichissement personnel. Le droit de s'enrichir sans contraintes prime sur tout autre droit, incluant le droit au logement. Dans cette dynamique marchande face à laquelle l'État a complètement capitulé, nous sommes tous à risque de perdre notre logement et de devenir nous-mêmes en situation d'itinérance. Nous tentons d'ignorer cette réalité troublante, mais l'augmentation de l'itinérance visible et des campements nous la renvoie en pleine face. C'est ce sentiment d'insécurité sociale qu'on tente d'éliminer en démantelant les campements, en tentant d'invisibiliser la misère.

2370 Présentement, la Ville s'attaque aux symptômes plutôt qu'aux causes de l'itinérance. Les interventions d'ÉMMIS et des compagnies de sécurité privée engagées par la Ville, COHAB et SIRCO, se limitent à déplacer les personnes qui sont considérées comme dérangeantes dans l'espace public. Ces actions ainsi que le démantèlement des campements visent à cacher le problème au lieu d'y trouver des solutions. En cachant le problème, on contribue à le pérenniser.

2380 Je voudrais juste finir en disant – je sais que j'ai dépassé ma minute -, mais qu'en décembre dernier, la Ville de Montréal a publié un document de positionnement de 42 pages en vue de la présente consultation publique. Il est aberrant que la réalité des campements soit complètement absente de ce document, comme si cette réalité-là n'existait pas. Dans le document, on ne parle pas des campements, pas un mot. J'espère que la présente commission corrigera cet aveuglement volontaire et reconnaîtra que les campements, comme une forme d'auto-organisation légitime, est préférable à l'alternative qui est de dormir dans la rue. Merci.

2385 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, merci beaucoup, Monsieur Groleau. Il y a une chose que vous n'avez pas dite et qui est bien établie dans votre mémoire, que vous avez dû résumer...

2390 **M. ÉRIC GROLEAU :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2395 ... c'est qu'un groupe de campeurs autour de votre organisme ont demandé à la Ville d'aller discuter avec eux...

**M. ÉRIC GROLEAU :**

2400 Absolument.

**LA PRÉSIDENTE :**

2405 ... pour trouver des conditions acceptables au campement.

**M. ÉRIC GROLEAU :**

Oui.

2410 **LA PRÉSIDENTE :**

Ma question est simple : est-ce que vous avez porté cette demande à la Ville?

**M. ÉRIC GROLEAU :**

2415 Non, parce que je ne sais pas qui à la Ville... Je n'ai pas accès à la Ville, je n'ai pas accès à qui que ce soit à qui porter cette demande.

**LA PRÉSIDENTE :**

2420 O.K. Très bien. Parce que, finalement...

2425

**M. ÉRIC GROLEAU :**

Ce qui... En fait, pour élaborer un petit peu là-dessus – excusez-moi de vous interrompre.

2430

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vous en prie, allez-y.

2435

**M. ÉRIC GROLEAU :**

Cette demande-là, justement, les personnes du campement Notre-Dame puis d'autres de d'autres campements nous disent : « On comprend qu'on ne peut pas faire n'importe quoi et tout, mais si on sait qu'ici on peut s'établir sans que ce soit au diable vert, ici, on peut s'établir et voici les conditions dans lesquelles on peut s'établir de façon acceptable, bien là, ça enlève l'insécurité, ça enlève l'arbitraire de peut-être être démantelé demain, la semaine prochaine, le mois prochain et de perdre tout ce que j'ai. » Ça permet une organisation.

2440

**LA PRÉSIDENTE :**

Et donc, d'entendre les gens qui vivent dans les campements négocier ou intervenir sur des conditions...

2445

**M. ÉRIC GROLEAU :**

Bien oui.

2450

**LA PRÉSIDENTE :**

... acceptable, au fond, c'est comme une négociation qu'ils proposent?

2455

**M. ÉRIC GROLEAU :**

Bien, discuter...

2460

**LA PRÉSIDENTE :**

Discutons.

2465

**M. ÉRIC GROLEAU :**

... trouver : « Voici comment on peut établir un campement. »

**LA PRÉSIDENTE :**

2470

Parfait, O.K. Judy?

**Mme JUDY GOLD :**

2475

Oui. Du 1<sup>er</sup> au 5 juillet...

**M. ÉRIC GROLEAU :**

Oui.

2480

**Mme JUDY GOLD :**

... vous avez installé le campement au parc du Faubourg. Et il semble qu'il y avait un vrai, un sens... un véritable sens de communauté, si je comprends bien?

2485

**M. ÉRIC GROLEAU :**

Oui. Tout à fait.

**Mme JUDY GOLD :**

2490

Oui. Au cours de ces journées, avez-vous rencontré de la résistance de la part des riverains ou d'autres personnes présentes dans le parc?

**M. ÉRIC GROLEAU :**

2495

Pas de résistance dans le sens de gens qui viennent crier, porter des pancartes ou des choses comme ça. Maintenant, on a discuté avec beaucoup de riverains. On avait notre petit bar à café à côté du trottoir où les gens passaient. Alors, beaucoup de gens se sont arrêtés, on a discuté. Il y avait évidemment beaucoup de désaccord. Il y avait des...

2500

**Mme JUDY GOLD :**

Oui.

2505

**M. ÉRIC GROLEAU :**

... points sur lesquels on était en accord, des points sur lesquels on était en désaccord, mais on pouvait discuter. Donc, il n'y a pas eu d'incident désagréable, il n'y a pas eu de violence, il n'y a pas eu de cris.

2510

**Mme JUDY GOLD :**

D'accord.

2515

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est comme si vous disiez que vous aviez établi de la cohabitation sociale?

2520

**M. ÉRIC GROLEAU :**

Bien, « établi », pas tellement établi, créé un espace de dialogue, tout simplement.

2525 **LA PRÉSIDENTE :**

Denis?

2530 **M. DENIS LECLERC :**

Oui. D'ailleurs, plusieurs nous parlent de l'importance de créer ces espaces de dialogue là. Vous avez eu une expérience. Vous militez de façon très claire pour la légitimité des campements...

2535 **M. ÉRIC GROLEAU :**

Oui.

**M. DENIS LECLERC :**

2540 ... et contre leur démantèlement, vous l'avez dit plusieurs fois. Comme d'autres, vous soutenez qu'ils doivent être tolérés, surtout dans le contexte d'absence d'alternatives d'hébergement. Mais vous ajoutez quand même que les refuges sont souvent mal adaptés aux besoins d'hiver des différentes personnes.

2545 **M. ÉRIC GROLEAU :**

Oui.

**M. DENIS LECLERC :**

2550 Puis d'ailleurs, dans vos recommandations, la première, c'est de... que les campements soient un moyen légitime, donc.

**M. ÉRIC GROLEAU :**

2555 Oui.

**M. DENIS LECLERC :**

2560 Mais pouvez-vous élaborer sur cet élément-là, que les...

**M. ÉRIC GROLEAU :**

Oui.

2565 **M. DENIS LECLERC :**

On dit souvent...

**M. ÉRIC GROLEAU :**

2570 Oui.

**M. DENIS LECLERC :**

2575 ... s'il y avait suffisamment de places dans les refuges et autres choses, bien, il n'y en aurait pas de campement. Vous dites : « Attention... »

**M. ÉRIC GROLEAU :**

2580 Ce n'est pas certain, non, non...

**M. DENIS LECLERC :**

« ... ils ne sont pas toujours adaptés aux besoins des gens, donc... »

2585

**M. ÉRIC GROLEAU :**

... justement, parce qu'on a entendu des intervenants précédemment aujourd'hui parler, dont la jeune femme qui, elle-même, était dans des campements et a été dans des refuges, comme quoi ces refuges-là, ce n'est pas nécessairement adapté. L'idée, c'est que dans un refuge, tu n'es pas chez toi. Dans un campement, même si c'est juste une tente, tu es chez toi. Tu as accès à un espace d'intimité, tu as ton chez-toi que tu peux organiser.

2590

Maintenant, c'est certain que ce n'est pas un chez-soi valide à long terme, c'est bien mieux d'avoir un chez-soi qui est un logement social, qui est un logement, une maison, un appartement subventionné. Donc, c'est sûr que c'est ça qu'on veut. Mais en l'absence de ça, une tente, pour beaucoup de personnes dans les campements, est préférable à un refuge parce que là, dans ma tente, je suis chez moi, je m'organise, j'ai mes choses, alors que dans un refuge, je suis un utilisateur, je suis une sangsue de la société et je ne fais qu'être là, je suis tassé là-bas alors que dans un campement, je peux m'autoorganiser.

2595

2600

**M. DENIS LECLERC :**

Merci.

2605

**LA PRÉSIDENTE :**

Moi, ça va.

**Mme JUDY GOLD :**

2610

Moi, ça va, merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2615

Ça va?

**M. DENIS LECLERC :**

C'était...

2620

**LA PRÉSIDENTE :**

Bien, merci beaucoup, Monsieur Groleau, pour votre présentation.

2625

**M. DENIS LECLERC :**

Merci.

**M. ÉRIC GROLEAU :**

2630

Merci à vous.

**LA PRÉSIDENTE :**

2635

Merci. Alors, nous prenons une brève pause et nous entendrons notre prochain intervenant.

---

**M. LÉANDRE PLOUFFE**

2640

**Comité BAILS**

---

**LA PRÉSIDENTE :**

2645

Alors, nous recevons monsieur Léandre Plouffe du Comité BAILS dont nous n'avons rien lu jusqu'ici, mais nous allons vous écouter avec beaucoup d'attention.

**M. LÉANDRE PLOUFFE :**

2650

Bonsoir, merci. Oui, en effet, je me présente, Léandre Plouffe du Comité BAILS – base pour l'action et l'information sur le logement social –, un comité logement à Hochelaga-Maisonneuve.

**LA PRÉSIDENTE :**

2655

O.K.

**M. LÉANDRE PLOUFFE :**

2660

En effet, ce n'est pas que je désire rester mystérieux, mais la rédaction du mémoire que je compte déposer dans les temps réglementaires me prend un peu plus de temps que prévu. Je crois avoir jusqu'au 28. Donc, ce sera une surprise pour vous et moi.

**LA PRÉSIDENTE :**

2665

Que nous attendrons, que nous attendrons. Allez-y, Monsieur, pour nous présenter peut-être les grandes lignes de ce que vous préparez.

**M. LÉANDRE PLOUFFE :**

2670

Je vais peut-être consulter les notes à l'occasion pour structurer un peu mes idées. Des fois, je vais peut-être lire, mais je vais essayer de rester en contact avec vous. Je ne doute pas du tout de votre bonne foi ou de votre bon jugement. Je crois que vous êtes des personnes humaines, je le reconnais. Vous me voyez, je vous vois. Mais je pense que l'exercice auquel on se prête en ce moment est un peu absurde, est un peu vide de sens. Ce qu'on fait là ensemble, c'est une manière de retarder, de retarder ce que des milliers de personnes, des groupes, des organismes communautaires, des citoyens, citoyennes, logés et non logés revendiquent depuis des lunes.

2675

On le sait ce qu'il y a à faire. On le sait c'est quoi les causes structurelles, systémiques. Et pourtant, on est là à palabrer et à... dans un temps imparti qui n'est pas suffisant pour réfléchir

2680

collectivement et individuellement en passant un à un à : c'est quoi les solutions collectives qu'on doit prendre pour arriver à endiguer ce qu'on appelle la crise de l'itinérance ou la crise du logement qui...

2685 La crise de l'itinérance est engendrée comme l'ont dit tant et tant d'autres intervenants, intervenantes avant moi, est engendrée par une augmentation des évictions dû à la flambée du coût des loyers. Et si on remonte plus haut – parce que les causes, elles sont structurelles – qu'est-ce qui, structurellement, achoppe? Eh bien, c'est le rôle de l'État et du Capital qui s'accumule et qui s'accumule au détriment des besoins essentiels fondamentaux des personnes qu'on ignore, qu'on dénigre, qu'on marginalise, qu'on invisibilise, qu'on exclut et qui, de plus en plus, qu'on réprime.

2690 Et ça, c'est une pratique de plus en plus systématique. On parle de rapport de pouvoirs, on parle de rapport de classes ici, on parle de rapports où il y a une classe, une élite, qui domine, qui bénéficie d'un système qui les favorise systématiquement. Il y a des gens qui ne mangent pas, il y a des gens qui dorment dehors quand ils dorment, parce que souvent, ce qui arrive, c'est qu'on les interpelle, on les force à se déplacer, on leur donne des amendes. La Ligue des droits et libertés l'a dit. Elle a déposé un mémoire, il y a des règlements municipaux. On leur donne des amendes.

2700 On les... Des fois, on les met en prison, mais on ne les garde pas en prison parce que ça coûte plus cher les avoir en dedans que de les avoir dehors. Mais quand ils sont dehors, on ne veut pas les tolérer non plus parce qu'ils sont visibles. Puis l'idée derrière, c'est quoi? C'est de rendre les villes propres. Et on dit « sécuritaire ». Sécuritaire pour qui? Bien, pour les classes moyennes et supérieures qui, elles, ont la possibilité de se loger parce qu'elles, elles participent au système.

2705 Donc, j'ai hâte qu'on prenne le temps, peut-être... En fait, je vous invite à lire le mémoire que je n'ai pas encore déposé pour prendre le temps de réfléchir convenablement aux vastes questions que je soulève là par ces simples mots, mais ce que j'aimerais pointer du doigt aujourd'hui, c'est la déresponsabilisation, j'ai envie de dire, à tous les niveaux, mais surtout des élus municipaux, en fait, des administrateurs, administratrices de la Ville de Montréal qui, par toutes sortes de mécanismes, en fait, évitent d'assumer leur rôle qu'ils pourraient faire, dans le sens qu'on pourrait décider de tolérer les campements. Ça, plusieurs personnes l'ont dit.

2715 On pourrait créer des espaces de partage, des espaces qui sont véritablement non seulement publics, mais communs, où on ne discrimine pas les usages, où on ne discrimine pas les personnes. Puis là, c'est des processus très, très complexes comme ceux de la gentrification qui contribuent à modifier substantiellement le tissu social des quartiers populaires, comme Verdun, Hochelaga-Maisonneuve, Centre-Sud. Bla, bla, bla, bla, bla, bla, bla.

2720 Honnêtement, vous allez finir de travailler sur vos recommandations, puis là, la Ville... Je vais tout écrire dans mon mémoire, vous lirez mon mémoire. Mais vous allez finir de lire tous nos mémoires, vous allez compiler ça, vous allez faire des recommandations, et la Ville, elle va se torcher avec. C'est ça qui va se passer. Je manque peut-être de bonne foi ici pour plusieurs qui nous écoutent et qui nous suivent avec attention.

2725 Je veux être clair là-dessus parce qu'au Comité BAILS, nous, on travaille avec les personnes qui sont mal logées, les personnes qui sont sur des listes d'attente depuis des années pour des HLM. Puis ces personnes-là, en fait, souvent, bien, à cause de toutes sortes de trajectoires de vie différentes, elles se retrouvent à être un peu désorganisées, à manquer de capacité à se mobiliser. Puis des fois, ça arrive, des malchances. Mais les gens, on les enlève des listes d'attente quand on n'arrive plus à avoir de réponse parce qu'on perd leur trace. Ça fait qu'il y en a beaucoup. Il y a des milliers, des dizaines de milliers de personnes sur les listes d'attente. Ça prend des années. Il y a des gens qui m'ont dit : « Je voulais que mes enfants aillent à l'école puis qu'on ait une place ensemble où rester, mais là, ils sont rendus majeurs. »

2735 Tantôt, il y a une femme qui est venue. Pourquoi je n'ai pas fini de rédiger mon mémoire? Parce que... En fait, il y a plein de situations, mais à tous les jours, moi, je reçois du monde, ils me racontent leur vie. Il y en a un, il s'en allait se faire expulser de son logement et il était suivi par deux travailleurs sociaux, une travailleuse de rue. Il était allé au TAL, il avait eu des difficultés à ramasser ses papiers. Le Comité BAILS, nous, on a réussi à le sauver. Ce n'est pas encore conclu comme entente, mais on va trouver une solution. Comment? Bien, en se parlant.

2740 Je me suis rendu compte qu'en allant voir les personnes qui gravitaient autour de lui, les personnes qui se soucient de sa santé puis de son sort, puis avec les intervenants, les groupes comme les intervenants sociaux, je me suis rendu compte qu'on était capables de ne pas le laisser

2745 tomber dans un trou de service. Parce que tout le monde a une approche individualisante puis une  
approche en silo. Puis c'est ce que j'entends souvent, en fait, c'est que ce qu'on voudrait, c'est que  
les groupes se parlent, qu'il y ait de la solidarité, qu'il y ait...

2750 Puis là, ce qu'il arrive, c'est que les organismes communautaires, ils ont peur. Ils ont peur de  
s'exprimer. Tout le monde qui passe ici puis qui amène ses petites... Ils font des courbettes parce  
qu'ils ont... En fait, la vérité, c'est que les gens, bien, un, ils sont stressés parce que c'est un dispositif  
assez impressionnant : on est ici devant du monde avec l'éclairage et tout, on passe sur la caméra.  
2755 Mais les gens, ils ont peur de s'exprimer, ils ont peur de perdre leur financement, ils ont peur de  
perdre leur crédibilité, ils ont peur de perdre leur *job* s'ils ne sont pas à des postes de direction. Il n'y  
a pas beaucoup de gens sur le terrain ici. C'est souvent des gens qui sont dans la représentation,  
qui essaient de sourire : « Oui, bonjour. Oui. Ah, on va avoir du financement à 40 %, on va faire une  
conférence de presse pour applaudir. »

2760 Vous lirez mon mémoire, mais ce que je veux vous dire, c'est ça, c'est qu'en fait, je trouve ça  
un petit peu absurde, et c'est dommage parce que je n'ai rien contre vous, mais historiquement et  
encore aujourd'hui, l'OCPM, c'est une instance de légitimation pour des décisions prises d'avance  
en amont à huis clos par des acteurs élus et non élus, et ça nous l'illusion de participer à une  
discussion démocratique qui ne l'est pas.

2765 **LA PRÉSIDENTE :**

Écoutez, je peux vous garantir que nous allons lire avec beaucoup d'intérêt votre mémoire. Je  
comprends que vous soyez sceptique. Ce n'est pas des situations faciles pour personne ici dans  
cette salle, on en convient. De là à présumer que les décisions sont prises d'avance, on ne peut pas  
2770 faire ça, c'est amoral et c'est... On n'en est pas là. Nous avons une expérience à l'OCPM. Nous,  
nous sommes des commissaires indépendants dans une certaine mesure, mais nous savons que  
plusieurs rapports de l'OCPM ont porté fruit dans un changement social important.

2775 Alors, nous sommes portés par ça, je comprends votre scepticisme. C'est une situation  
extrêmement complexe, mais on va la regarder avec toutes les informations et la sensibilité du cœur

et de la tête que nous avons. C'est là-dessus que je voudrais conclure ma petite présentation. Je ne sais pas si mes collègues ont envie de poser une question?

**M. DENIS LECLERC :**

2780

On arrive au bout des audiences. Vous êtes l'avant-dernier intervenant d'une soixantaine d'intervenants. Vous avez raison, on a souvent entendu : « On connaît les solutions, on connaît les grandes solutions. » Puis je pense que si on parle du logement ou tout ça, l'accès au logement – puis vous travaillez à ce niveau-là. Ceci dit, j'attirerai votre attention sur le fait que beaucoup de perspectives ont été présentées devant nous, que ce soit celles de commerçants, du service des transports, des perspectives de personnes qui côtoient ou qui vivent l'itinérance. Et on ne peut évidemment pas présumer des résultats puis encore moins des suites qui y seront donnés.

2785

Bon, vous me permettrez d'être en désaccord dans le sens où on croit à l'exercice démocratique. Maintenant, comme tout exercice, il peut avoir ses faiblesses puis ses angles morts, mais j'ose penser qu'on pourra le faire. Puis même dans votre présentation, vous avez eu des particularités ou des angles que vous faites valoir, qui ne sont pas exactement les mêmes que certains autres, et ainsi de suite.

2790

Donc, je conclus avec ça : oui, des grandes orientations. Puis si on parlait de l'accès au logement, c'est un thème qu'à peu près tout le monde nous a parlé. Ça, c'est assez unanime. Puis ce n'était que de ça, c'est vrai qu'une consultation puis une réflexion collective sur l'enjeu de l'itinérance seraient futiles. Ce n'est pas que cela, et il y a beaucoup d'éléments. On nous a parlé de façon très originale de l'aménagement, on nous a parlé de toutes sortes de choses. Et à ce titre-là, moi, je pense que... j'ose penser – puis essayons de demeurer optimistes avec tout le travail qu'on a fait – qu'on essaiera de faire valoir les choses, mais votre perspective, on l'entend puis...

2795

2800

**LA PRÉSIDENTE :**

Judy?

2805

**Mme JUDY GOLD :**

2810 Oui. Bonsoir. Vous êtes sceptique, je comprends, mais vous êtes ici quand même.

**M. LÉANDRE PLOUFFE :**

2815 Bien sûr.

**Mme JUDY GOLD :**

2820 Alors, merci, d'abord. Oui, on connaît les sources de problèmes, vous les avez décrits. On les savait avant qu'on ait décidé de prendre le mandat. On était très conscients des problèmes devant nous puis la complexité du mandat qui nous était confié par la Ville. Néanmoins, peut-on être contre le débat public? Est-ce que les... on peut avoir un peu d'espoir que les débats publics, peut-être, peuvent amener un changement?

**M. LÉANDRE PLOUFFE :**

2825 Je peux répondre?

**Mme JUDY GOLD :**

2830 Oui.

**M. LÉANDRE PLOUFFE :**

2835 Je m'excuse vraiment si l'opinion que j'ai exprimée aujourd'hui peut choquer certaines personnes. Non, non...

**Mme JUDY GOLD :**

Ça ne nous a pas choqués, absolument pas...

2840

**M. LÉANDRE PLOUFFE :**

Mais...

2845

**Mme JUDY GOLD :**

... puis au contraire, on apprécie.

2850

**M. LÉANDRE PLOUFFE :**

... je veux le dire, je veux le dire parce que, vraiment, des fois, je m'exprime avec un langage un peu coloré, puis oui, je suis sceptique, mais je pense que des fois, si on ne brasse pas la cage, des idées qui sont porteuses, qui sont inspirantes, bien, on ne les entend pas suffisamment. Ça fait que des fois, si on monte le ton, on n'écoute pas ce qu'on dit, mais des fois, si on est un peu plus acerbes, un peu plus cinglants, des fois ça porte fruit, des fois on a l'air d'une tête brûlée. Ça se peut que j'aie l'air d'une tête brûlée. J'en suis une de temps en temps. Comme tout le monde, on est imparfaits et inégaux. Différents états existentiels.

2855

2860

Mais pour vous répondre, il n'y en a pas de débat public. On est en train de discuter vous et moi. On ne discute pas avec la population. On s'entretient puis ça va durer 20 minutes, puis après ça, « basta ». Je m'excuse.

2865

**Mme JUDY GOLD :**

Non.

2870

**M. LÉANDRE PLOUFFE :**

J'aimerais vraiment attirer l'attention sur : quand on parle de gestion de l'itinérance, bien, ça reflète des inégalités de pouvoir que... Il y a des gens, eux autres, ils sont gérés, c'est des objets de gestion. Voilà ce que ce sont. Et ces gens-là, on les expulse, on les renvoie aux marges, on les concentre dans des espaces concentrationnaires. Comme à Gatineau, il y a un projet de

développement par Devcore. Je veux dire, ça, c'est le modèle que toutes les grandes villes au Québec trouvent bien, bien inspirant.

2875

À Québec, c'est tolérance zéro aussi pour les itinérants. Puis il y a juste un centre de nuit. Puis entre le centre de jour puis entre le centre de nuit, bien, il y a une heure à tuer, puis pendant ce temps-là, bien, on va interpeller des personnes qui font la file pour aller au centre de nuit, puis on saisit leurs affaires, puis on les brutalise. C'est ça qui se passe. On pourrait donner tant et tant d'exemples. Je reviens... Pour vous, mais aussi pour les gens qui nous écoutent, allez lire le

2880

mémoire.

**LA PRÉSIDENTE :**

Absolument.

2885

**M. LÉANDRE PLOUFFE :**

Ce que je voudrais rajouter, c'est aussi que...

2890

**LA PRÉSIDENTE :**

En terminant.

**M. LÉANDRE PLOUFFE :**

2895

En terminant, on assiste à une privatisation de plus grand, plus grande... de plus en plus grande de la sécurité. Certains l'ont abordé : COHAB, SIRCO, Squatter Squad et tant d'autres. Je vais juste insister sur SIRCO. SIRCO a obtenu un contrat pour un projet pilote qui va sûrement être reconduit, j'imagine, à Ville-Marie pour patrouiller, surveiller, faire du profilage dans les quartiers centraux, le quartier chinois, le Village, le Vieux-Port. Cette compagnie-là, si on se penche dessus, qu'est-ce qu'elle fait? Bien, plein de choses, mais notamment, elle démantèle un campement propalestinien à McGill, elle utilise la coercition alors qu'elle n'a pas le droit, elle collabore avec le SPVM.

2900

2905

C'est qui ces gens-là? Eh bien, si on regarde un peu plus... d'un peu plus près, derrière cette compagnie-là de sécurité privée, on retrouve des gens comme Pierre-Karl Péladeau qui, via un holding, une société à portefeuille, investit et a des parts dans l'entreprise, a des voix dans l'entreprise. C'est le deuxième bénéficiaire derrière le PDG. Il y a des administrateurs de Gowling. C'est des intérêts très, très puissants que nommer... Nommer ces intérêts-là, c'est dangereux. C'est dangereux parce qu'on est passibles de poursuites, on est passibles d'intimidation, d'incarcération. Comment on fait pour transformer ces systèmes si on n'est pas capables de parler sur lui?

2910

**LA PRÉSIDENTE :**

2915

Je vais vous demander de conclure parce que nous avons une dernière personne à entendre ce soir. Mais je pense que vous êtes quelqu'un qui assumez vos propos, et je vous remercie vraiment d'être passé devant nous. Avez-vous un...

**M. LÉANDRE PLOUFFE :**

2920

Un mot de la fin : ne perdez pas espoir, ne vous laissez pas aller à la sidération même s'il y a une montée de l'autoritarisme qui se traduit par plein de mesures répressives par rapport à la gestion de l'itinérance. Il ne faut pas baisser les bras et puis il faut aussi continuer de s'entraider parce que si on n'avance pas lentement avec les personnes qui avancent moins vite, bien, on n'y arrivera pas.

2925

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

**M. LÉANDRE PLOUFFE :**

2930

Je vous remercie.

**LA PRÉSIDENTE :**

2935

Merci beaucoup.

**M. DENIS LECLERC :**

Merci.

2940 **LA PRÉSIDENTE :**

Nous allons prendre une pause et accueillir notre dernier invité de ce soir.

2945

---

**Mme CAROLYNE GRIMARD**  
**Université de Montréal – École de travail social**

---

2950 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, nous allons accueillir comme dernière intervenante de cette session d'opinions madame Carolyne Grimard de l'Université de Montréal, de l'École de travail social. Madame Grimard est chercheur. Bonsoir, merci d'être avec nous.

2955

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

Bonsoir.

2960 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, vous aussi vous avez 10 minutes.

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

2965

Bien oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2970 Mais on a lu votre mémoire.

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

2975 Merci. Oui. Parlons-en alors.

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2980 **Mme CAROLYNE GRIMARD :**

2985 Moi, ce dont j'ai envie de vous parler aujourd'hui, c'est du partage de l'espace, du partage de l'espace public notamment avec les personnes en situation d'itinérance, mais peut-être aussi du partage inégal de l'espace public avec ces personnes. Je suis une sociologue qui travaille dans un département de travail social puis je m'intéresse aux modes d'habiter des villes, en fait, comment on habite une ville. Dans le mémoire que je vous ai présenté, je vous ai fait trois propositions : de travailler sur la question... de revoir les modes d'habiter, d'accepter le conflit et de miser sur la communauté, l'idée de *Community first* que j'essaie de développer.

2990 Je suis arrivée ici avec l'intention de travailler... de discuter avec vous un petit peu plus de la question du conflit, comment on peut accepter le conflit dans l'espace public, mais je dois dire que j'ai été extrêmement touchée par l'intervention de Koralie un petit peu plus tôt aujourd'hui. J'ai écouté de nombreuses interventions de la part de toutes sortes d'organismes communautaires et de toutes sortes d'acteurs et d'actrices qui sont venus parler dans le cadre de la consultation, puis je dois dire que j'ai été étonnée de voir à quel point les organismes communautaires font preuve d'énormément de flexibilité, d'ingéniosité, d'adaptation par rapport à la question, bien, de l'itinérance, de la cohabitation, aussi inconfortable pouvons-nous être avec ce terme-là. Et puis j'ai aimé ce que j'ai entendu puis je suis dit : « Ayoye, si on les finançait vraiment à la hauteur de leur capacité de travailler, on ferait des miracles. »

2995

3000 Ce que Koralie, elle a dit, ça a été touchant parce qu'on a vu là de l'intérieur des expériences de l'habiter qu'on ne valorise pas beaucoup dans nos sociétés. C'est d'ailleurs une des premières propositions que je vous fais. Je pense qu'on devrait revoir nos modes d'habiter.

3005 À quel moment de l'humanité avons-nous décidé que la manière valide d'habiter, c'était entre quatre murs, en dur, en permanence, à soi? Ça, je ne le sais pas trop, c'est encore une question que j'essaie d'investiguer. Toujours est-il qu'on s'est construits, on s'organise socialement autour de cette question... de cette manière-là d'habiter. Et les personnes qui n'y adhèrent pas ou parce qu'elles ne peuvent pas ou parce qu'elles ne veulent pas, elles sont *a contrario* d'un modèle idéal de citoyenneté. Là, je pense qu'on est arrivés au bout de cette épreuve-là puis au bout aussi des limites de nos manières d'habiter ou, en tout cas, de notre façon normative de concevoir uniquement l'habiter dans un... à l'intérieur de quatre murs.

3010 L'idée de revoir nos manières d'habiter, je pense que ça nous évite de parler de cohabitation parce qu'on parle, en fait, d'habitation, pas nécessairement en lien... dans un encrage avec une adresse, mais bien liée à un quartier. Je pense que plusieurs intervenants l'ont dit aussi – je vais retaper sur ce clou-là – l'idée d'être aussi à échelle locale, ça nous amène à concevoir différentes modalités d'habiter.

3020 Si on est dans un plus petit environnement bâti, comme nous le disait notre collègue architecte Sonia, je pense qu'on arrive à se sentir beaucoup plus proches de notre communauté, cette idée c'être fidèle, d'adhérer à ce groupe-là, mais aussi de pouvoir voir qui sont les personnes qui habitent de manière différente et comment on peut, en fait, faire communauté avec ces personnes-là. Donc, la question de la construction sociale de l'habiter, j'espère qu'on va, tout le monde, être amenés à... Bien, on voit déjà ces limites-là, donc si on pouvait travailler là-dessus.

3025 Une autre chose que Koralie, elle, a dite qui est super intéressante et qui revient dans l'ensemble des recherches que j'ai faites, c'est : plutôt que de se centrer sur des caractéristiques de l'habiter, de se centrer sur des caractéristiques du chez-soi. Comment qu'on fait, en fait, pour faire se manifester un sentiment de chez soi? Ça nous donne beaucoup plus d'indications sur comment habiter une ville plutôt que de se centrer sur des caractéristiques qui sont esthétiques ou même

3030

adaptatives qui sont hyper intéressantes puis hyper importantes, mais ne peuvent pas être les seules caractéristiques quand on regarde la question de l'habiter.

3035 Là, je vais... je passe en cascade, mais cette idée-là de revoir la manière d'habiter, bien, elle est en lien avec la dernière idée que je vous présente dans le mémoire, cette idée de faire communauté, *Community first*.

3040 Si on se centre dans une échelle qui est locale puis qu'on s'intéresse au vivre ensemble dans une petite échelle, mais même dans toutes les échelles, en fait, on se rend compte qu'il y a tout le temps du conflit dans l'espace. Je pense que... Bon, j'emprunte les mots d'un philosophe, Henri Lefebvre, qui s'intéresse à comment... qu'est-ce que c'est, en fait, l'espace qu'il y a autour de nous. Puis ce qu'il dit, c'est que l'espace, bien, il est forcément perçu, vécu et conçu différemment. Dès lors que l'espace est perçu, vécu, conçu différemment, bien, forcément, en effet qu'on n'aura pas le même usage. Mais est-ce que cet usage-là va être défectueux? Absolument pas.

3045 Puis je pense que c'est aussi un élément qui est super important de cette commission-ci, c'est de ne pas travailler sur l'aplanissement des conflits, de ne pas éviter. C'est un leurre, en fait. On va tomber dans quelque chose qui ne sera pas possible. L'idée, c'est plutôt d'essayer de trouver, je pense, des zones qui sont médianes entre ce qui existe, des modes d'habiter qui sont comme ils sont, puis d'autres qu'on peut travailler et qu'on peut arriver à aller rejoindre l'autre. Puis ça, je pense que de le faire à une échelle locale, c'est beaucoup plus plausible et possible que de le faire à une très, très, très grande échelle comme celle de la Ville de Montréal.

3055 D'accepter la conflictualité dans l'espace, bien, je pense qu'on n'a pas vraiment le choix non plus. On voit une rupture dans le continuum de services. Quand on s'intéresse à l'organisation des services destinés aux personnes en situation d'itinérance, on regarde beaucoup la question de tout ce qu'il y a entre l'hébergement d'urgence, le premier point d'accueil, ce qui apparaît comme étant un premier point d'accueil, et le logement. Puis maintenant, on voit que ça ne marche pas, il y a quelque chose dans le continuum, puis on voit même un débordement dans l'espace public. Donc, 3060 je pense qu'on peut même parler de continuum espace public / logement.

3065

Si les services ne sont pas suffisants, ne sont pas dans toutes les municipalités ou dans tous les quartiers, bien, forcément qu'il y a un débordement dans l'espace public. Mais là, si on l'empêche, ce débordement-là, bien, c'est là où ça ne marche pas, en fait. Où vont aller ces personnes? Puis vous l'avez entendu beaucoup : elles sont mises dehors de dehors puis c'est un non-sens.

3070

Ça fait que de travailler sur l'aspect conflictuel, mais de l'accepter puis de voir comment on arrive à travailler sur ça, je pense qu'il y a quelque chose qui est beaucoup moins en vain que de tenter de complètement l'aplanir et l'éviter, en fait, comment on peut, dans le conflit, trouver un moyen de se rejoindre.

3075

Et tout ça, ça m'amène, bien, aussi à parler de cette idée de *Community first*. Je pense que vous le savez peut-être, je travaille beaucoup avec des architectes, dont l'équipe d'Architecture Sans Frontières Québec. Puis on a testé toutes sortes de façons de... bien, de réfléchir aux aménagements qui soient inclusifs et accessibles symboliquement.

3080

Après, bon, je pense que les solutions, on en a des tonnes, on a aussi toutes sortes de limites à ces solutions-là, mais un élément qu'on... sur lequel on tente d'investir un petit peu plus, c'est la question des infrastructures sociales.

3085

Comment on arrive à faire communauté et à se rejoindre, et surtout à faire se rejoindre des populations qui n'ont pas nécessairement l'habitude d'être ensemble? Je pense qu'il y a des enjeux moraux, on entendait parler. Il y a des enjeux aussi de choc de valeurs, mais si on arrive à ne pas nécessairement oublier ça, mais ne pas se *focuser* là-dessus puis à trouver des lieux pour faire communauté, en fait, ce qu'on se rend compte – puis c'est des... une chercheuse, justement, en Floride sur le *design* intérieur qui se rendait compte de ça, Jill Pable -, que de faire se rencontrer des populations dans des lieux médians comme les bibliothèques, comme des cafés où il y a des activités artistiques, des Ruches d'art – il y en a une à Québec. Les bibliothèques s'investissent beaucoup dans la communauté : Drummondville qui ont un intervenant social, la BAnQ aussi qui font toutes sortes d'activités et qui servent de haltes-chalear aussi. Donc, ces infrastructures-là qui servent toute la communauté sont les bonnes, je pense aussi, pour accueillir toute la communauté.

3090

3095

On *focus* beaucoup sur les enjeux individuels de certaines personnes puis aussi les manquements qu'il y a d'un point de vue structurel. Puis, bien, en s'intéressant aux infrastructures, on est aussi dans le mésosocial puis ce qu'il y a entre ces deux éléments-là en tension présentement. C'est un peu ce que j'avais envie de vous dire ce soir.

**LA PRÉSIDENTE :**

3100

Merci beaucoup. Votre mémoire, je dirais qu'il est assez atypique de plusieurs que nous avons eu la chance de lire. Votre recommandation transversale, c'est beaucoup, au fond, de nourrir notre imaginaire et nos savoirs de la manière de mieux faire communauté pour que tout le monde, au fond, ait une valorisation dans l'espace public et puis l'habiter le plus convenablement possible.

3105

Vous parlez de deux exemples de ces lieux médians, je crois, dont vous venez juste de nous parler : L'Oranger sur le Plateau à Montréal et le Faubourg Saint-Laurent. Alors, en quoi leur manière de faire face à la cohabitation est-elle porteuse, selon vous?

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

3110

Faubourg Saint-Laurent, je pense que c'est l'esplanade Tranquille dont je parle. Je ne suis pas certaine, non.

**LA PRÉSIDENTE :**

3115

Vous avez...

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

3120

Vous me décontenancez. Faubourg Saint-Laurent..

**LA PRÉSIDENTE :**

Faubourg Saint-Laurent.

3125 **Mme CAROLYNE GRIMARD :**

3130 Je pense que c'est... Bon, c'est le quartier le plus occupé, disons, dans l'arrondissement Ville-Marie. Je pense que ce qu'on se rend compte – en tout cas, certains théoriciens puis Léandre en a un petit peu parlé – les endroits qui sont convoités par tout le monde dans les villes, peu importe l'échelle de la municipalité, bien, ils sont détenus par les personnes qui ont le plus de capitaux. Donc, les personnes qui n'ont pas de capitaux économiques surtout n'ont pas accès à ces lieux-là. Donc, dans les centres-villes, typiquement, bien, il faut acheter un *coke*, boire un *coke* pour accéder aux super chouettes terrasses. Si on décide de se centrer de certains de ces éléments-là puis dans cette idée aussi de faire communauté, c'est de pouvoir avoir accès aux espaces qui sont convoités sans nécessairement avoir à utiliser ces capitaux, notamment les capitaux économiques dont certaines personnes n'ont pas, en fait.

3140 Puis l'exemple de l'esplanade Tranquille, c'est cet exemple-là où, bien, il y a une patinoire qui est accessible à tout le monde, il y a des conteneurs avec des casiers. Puis même l'idée des conteneurs, ce n'est pas toutes les municipalités qui permettent les conteneurs, mais à Montréal, c'est permis. C'est hyper versatile. On a vu, nous, dans nos recherches, on a fait un catalogue de bonnes pratiques d'aménagement. Il y a des conteneurs qui sont transformés en toilettes. Réseau l'a utilisé pour faire du dépistage d'ITSS, le SPVM aussi pour faire de la sensibilisation avec leur projet E=MC<sup>2</sup>. Donc, il y a moyen de faire... de rendre accessible des espaces qui sont convoités sans nécessairement qu'on ait à dépenser de l'argent.

3150 Puis l'esplanade Tranquille, c'est... un de ses espaces est aussi intérieur avec toutes sortes d'aménagements qui sont super chouettes : des salles de lecture, des poufs pour se coucher. Et j'ai vu énormément de personnes en situation d'itinérance visible qui les utilisaient. Pour avoir parlé avec les intervenants qui travaillent là, qui ne sont pas des intervenants sociaux, mais des personnes de la Ville, ils font tous un travail aussi avec les organismes autour quand il y a des enjeux. Donc, très chouette espace.

3155 L'Oranger, c'est quelque chose que je connais moins, mais qui regroupe, en fait, des commerçants, des commerçantes autour, de permettre un point d'accès pour les personnes en situation d'itinérance pour certains éléments, notamment...

**LA PRÉSIDENTE :**

De base.

3160

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

... de base. Puis ça, c'est un enjeu à Montréal : les toilettes, les points d'eau, les douches, les casiers. Post 11 septembre 2001, les casiers ont disparu dans les villes. Quand on doit passer sa vie avec... ou ses nuits avec un sac à dos qu'on doit... qu'on peut mettre sous son lit, le reste de nos affaires, bien, elles doivent être placées ailleurs.

3165

Donc, L'Oranger, c'est un réseau, justement, où des commerçants et commerçantes acceptent d'avoir des personnes en situation d'itinérance qui ne viennent pas consommer ou dépenser de l'argent dans leurs commerces, mais qui peuvent arriver pour charger le téléphone, même boire un café – c'est l'idée des cafés solidaires ou des repas solidaires où des personnes paient à l'avance puis... pour le prochain, pour le suivant. Donc, c'est une organisation, en fait, qui est a-économique.

3170

**LA PRÉSIDENTE :**

Judy, est-ce que tu veux poser une question à madame?

3175

**Mme JUDY GOLD :**

Oui. J'ai une question difficile. Si je ne me trompe pas, vous suggérez un changement de paradigme pour arriver à vivre dans une ville *polycom*?

3180

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

Oui.

3185

**Mme JUDY GOLD :**

3190

Un changement quant aux modes acceptables d'habiter, quant à la notion de l'espace et aussi quant à la nécessité de déplacer des regards vers la communauté. Un peu moins un changement de paradigme, mais quand même...

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

3195

Oui.

**Mme JUDY GOLD :**

3200

... quand même. Alors, on sait qu'il n'est pas facile de changer une culture de pensée...

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

3205

Absolument.

**Mme JUDY GOLD :**

3210

... qui est enracinée depuis très longtemps dans la pensée dominante.

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

Absolument.

**Mme JUDY GOLD :**

3215

Alors, je vous pose la même question que j'ai posée à votre collègue Céline Bellot...

3220

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

Oui.

3225 **Mme JUDY GOLD :**

... quand elle est venue présenter devant cette commission. Dans le contexte actuel, y a-t-il des solutions à court terme? Est-il réaliste de penser qu'une cohabitation harmonieuse peut exister dans la métropole dans le contexte sociopolitique d'aujourd'hui?

3230

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

Non.

3235 **Mme JUDY GOLD :**

Ou est-ce qu'on rêve en couleur?

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

3240

Et puis quoi? Qu'est-ce que ça fait qu'il y ait du conflit? L'enjeu, c'est quand on tente de l'aplanir et qu'on tente de faire en sorte qu'un parti s'en sorte. Puis là, ce qu'on se rend compte, c'est que dans un rapport déséquilibré des pouvoirs, c'est les domiciliés souvent qui...

3245 **Mme JUDY GOLD :**

Oui, tout à fait.

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

3250

... ont le grand bout du bâton. Là, en revoyant nos modes d'habiter... Bien, je vous... je propose des choses très concrètes, ne serait-ce...

**Mme JUDY GOLD :**

3255 Oui.

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

3260 ... que d'abroger certains règlements municipaux qui ne font pas sens, le fait de ne pas pouvoir dormir dans des haltes-chaleur en lien avec le *Code du bâtiment*, la question aussi de ne pas pouvoir occuper l'espace. Je pense que tout le monde a été unanime là-dessus : les démantèlements des campements causent des traumatismes importants et ne font que déplacer les enjeux.

**Mme JUDY GOLD :**

3265 Oui.

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

3270 Donc, oui, pour moi, c'est à portée de main, c'est assez rapide. On arrive à travailler sur des règlements municipaux rapidement. Après, la Ville, elle doit assumer un leadership fort. Ça aussi, je veux dire, je pense qu'on l'a vu très, très, très bien avec le dossier Benoît Labre. Je veux dire, l'implantation de ces services-là s'est faite 10 années en amont. Donc, de dire que c'est un échec, cette implantation-là, après quatre mois, c'est tragique, c'est scandaleux et ça a fait porter le poids  
3275 de cet échec-là, qui n'est pas un échec, en fait, qui est un *work in progress*. Sonia le disait aussi : ça va être un projet en évolution à la directrice et à son équipe. Donc, c'est un enjeu, ça ne se peut pas que des personnes individuelles portent la responsabilité d'enjeux qui sont structurels et collectifs.

3280 Puis en déplaçant le regard des individus, en le déplaçant vers la communauté, c'est ça aussi. Je pense qu'on en a un peu moins parlé dans cette consultation-là puisque l'enjeu, c'était au niveau de l'implantation de...

3285

**LA PRÉSIDENTE :**

Ressources.

3290

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

... ressources, mais les personnes qui sont en situation d'itinérance, elles ne sont pas là juste par leur faute, il y a des enjeux structurels en amont à ça qui construisent une (inaudible) de l'itinérance. Donc, de déplacer notre regard vers des individus qui sont fautifs... qui ne sont pas fautifs, par ailleurs, puis d'investir la communauté et où, bien entendu, la structure, tout ça se fait en parallèle ou en même temps, en fait. C'est... Je pense que c'est nécessaire.

3295

L'autre chose aussi, c'est que moi, en tant que citoyenne et chercheuse, mais citoyenne aussi, je ne peux pas agir à un niveau macrosocial. Ce que je peux faire, c'est agir à un niveau mésosocial puis micro aussi en éduquant mes enfants, en leur amenant à déplacer leur propre regard sur certaines choses puis en leur montrant la variété de façons d'habiter puisque c'est ce qui m'intéresse.

3300

**Mme JUDY GOLD :**

Oui.

3305

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

Donc, c'est aussi ça.

3310

**Mme JUDY GOLD :**

Oui.

3315

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

Faire communauté, c'est à ma portée.

**Mme JUDY GOLD :**

Oui. Merci pour votre réponse.

3320

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais au fond, ce que vous dites, c'est : la cohabitation sociale ne peut pas *a priori* être pensée de façon harmonieuse...

3325

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

Non.

3330

**LA PRÉSIDENTE :**

... il y aura du conflit.

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

3335

Absolument.

**LA PRÉSIDENTE :**

3340

L'idée, c'est de bâtir de bâtir des espaces de dialogue...

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

Absolument.

3345

**LA PRÉSIDENTE :**

... pour construire la communauté ensemble?

3350 **Mme CAROLYNE GRIMARD :**

Exact.

**LA PRÉSIDENTE :**

3355 O.K.

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

Exactement.

3360

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Leclerc, une minute. On me fait de grands signes.

3365 **M. DENIS LECLERC :**

J'aurais quasiment tendance à dire « concluons là-dessus », mais...

**LA PRÉSIDENTE :**

3370

Oui.

**M. DENIS LECLERC :**

3375 ... je vais vous poser quand même...

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, oui.

3380

**M. DENIS LECLERC :**

3385 ... une petite question. Je trouve ça très intéressant ce que vous avez établi dans le mémoire d'avoir passé d'une approche où on... traitement d'abord, ensuite logement d'abord, *Housing first* vers communauté d'abord. Mais vous dites, l'*Housing first* qui est quand même encore présent, qu'on entend beaucoup...

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

3390 Absolument, oui.

**M. DENIS LECLERC :**

3395 ... vous dites : il y a un problème avec *Housing first* parce que, vous dites que cette approche peut être discriminatoire pour certaines clientèles qui, elles, sont plus en besoin. Pouvez-vous élaborer rapidement là-dessus un petit peu?

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

3400 C'est des recherches de mes collègues. Notamment, c'est que la... dans des villes où il y a très peu de logements, bien, il s'établit alors une sélection de la clientèle qui va pouvoir accéder aux logements. Ce qu'on a vu, pas à tous les coups, mais ce qu'on voit souvent, c'est que ce sont des personnes qui sont plus aptes au logement qui y accèdent, en fait. Puis aussi, dans la transformation des programmes de logement, il y a moins d'intervenants sur place et, donc forcément, ça amène à  
3405 sélectionner des personnes qui sont davantage autonomes alors qu'à la base, l'idée de *Housing first*, c'était de viser l'itinérance chronique, donc des personnes qui sont là à la rue depuis le plus longtemps et qui ont besoin d'avoir tout un entourage autour d'eux pour pouvoir assurer une stabilité résidentielle. Donc, il y a comme un inversement d'idées.

3410 Ce que je propose, ce n'est pas de ne... qu'il n'y ait pas de *Housing first*...

**M. DENIS LECLERC :**

3415 Non, c'est ça.

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

3420 ... c'est que ça doit être dans une pluralité de gestes d'intervention, pas que la seule intervention. Oui.

**M. DENIS LECLERC :**

3425 O.K., bien, je vous remercie.

**LA PRÉSIDENTE :**

Non? Oui?

3430 **Mme JUDY GOLD :**

Ce que j'ai compris par les intervenants qui sont venus parler de *Housing first*, c'est que le discours, maintenant, c'est *Housing first* avec l'accompagnement...

3435 **Mme CAROLYNE GRIMARD :**

Oui, absolument.

**Mme JUDY GOLD :**

3440 ... de plus en plus...

3445 **Mme CAROLYNE GRIMARD :**

Oui, oui, oui, oui, oui.

3450 **Mme JUDY GOLD :**

Oui.

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

3455 Bien sûr. Puis c'est pour ça que je ne suis pas prête à jeter l'eau...

**Mme JUDY GOLD :**

Oui, oui, oui.

3460

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

... du bain avec le bébé. Je pense que ça fait partie des pratiques qui sont importantes. Mais présentement, il y a eu un surinvestissement...

3465

**Mme JUDY GOLD :**

Oui, oui.

3470 **Mme CAROLYNE GRIMARD :**

... de cette pratique d'intervention là, puis c'est juste un rappel qu'il y a d'autres pratiques d'intervention qui ne visent pas juste la stabilité résidentielle, mais d'autres modes d'habiter aussi, en fait.

3475

**Mme JUDY GOLD :**

Oui.

3480

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, un mot de la fin sur qu'est-ce que nous gagnerions tous collectivement à avoir une construction *Community first*. Qu'est-ce qu'on...

3485

**Mme CAROLYNE GRIMARD :**

Bien, c'est aussi dans l'effacement des liens sociaux dans cette Ville. Un de mes collègues qui parle de la ville analogique où on n'est plus ensemble. C'est comment qu'on peut recréer une interaction où on est là en présence l'un de l'autre avec toutes les différences, mais aussi tous les points de rattachement qu'on peut avoir, en fait. C'est de revenir dans la rue, mais tout le monde, en fait.

3490

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Carolyne Grimard.

3495

---

**MOT DE LA FIN**

---

3500

**LA PRÉSIDENTE :**

Et c'est là-dessus que nous allons...

3505

**M. DENIS LECLERC :**

3510

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

3515

... clôt cette partie audition des opinions de la consultation sur l'itinérance et la cohabitation sociale de Montréal. Soirée riche en tous sens. Je remercie toutes les personnes qui ont participé à cette consultation et celles qui ont assisté en personnes ou en ligne. Merci à mes collègues commissaires, à nos analystes, à l'équipe de l'OCPM ainsi qu'à la régisseur et à l'équipe de coop WEBTV.

3520

Évidemment, on va poursuivre notre travail d'analyse au cours des prochaines semaines afin de remettre un rapport et toute une série de recommandations quelque part au printemps. L'ensemble de la documentation, les transcriptions, les opinions écrites ainsi que le rapport seront bien sûr disponibles sur le site de l'OCPM. Merci vraiment et bonne fin de soirée.

3525

---

**AJOURNEMENT**

---

3530

Je soussigné, ANDREW BOIVIN, sténographe officiel, certifie sous mon serment professionnel que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription des fichiers numériques enregistrés hors de mon contrôle et qu'elle est au meilleur de la qualité du procédé d'enregistrement alors utilisé.

3535

ET J'AI SIGNÉ :



Andrew Boivin, s.o. (no 376467-2)

3540